

N° 81-595-M au catalogue — N° 074

ISSN : 1711-8328

ISBN : 978-1-100-91284-4

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005



par Justin Bayard et Edith Greenlee

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382

Télécopieur : 1-613-951-9040



Statistique
Canada
Ressources humaines et
Développement des
compétences Canada

Statistics
Canada
Human Resources and
Skills Development Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-595-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005

Justin Bayard, Ressources humaines et Développement des
compétences Canada
Edith Greenlee, Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2009

N° 81-595-M n° 074 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1711-8328

ISBN 978-1-100-91284-4

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-M No. 074).

Statistique Canada

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration et à la production de l'Enquête nationale auprès des diplômés à Statistique Canada.

L'aide de nombreuses personnes à la production de ce rapport constitue un apport inestimable. Nos remerciements s'adressent au personnel de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Statistique Canada qui a passé en revue le rapport et formulé des commentaires et suggestions.

Nous remercions particulièrement Riley Brockington et Chantal Martin pour leur contribution initiale à certaines sections du rapport, Patrick Bussière, Nathalie Caron et Tamara Knighton pour leur contribution à l'analyse, Hadi Kadem et Neelam Prakash pour leur aide à la production des tableaux analytiques, Martine Lafrenière pour son aide à la révision du rapport et Danielle Baum et Rosemarie Andrews pour leur aide indispensable à la préparation pour publication du manuscrit et des tableaux.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Acronymes

CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
END	Enquête nationale auprès des diplômés
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

Table des matières

Remerciements	4
Acronymes	5
Introduction	7
Section 1 : Profil des diplômés	9
Section 2 : Études et activité sur le marché du travail après l'obtention du diplôme	14
2.1 Poursuite des études	14
2.2 Les diplômés sur le marché du travail	16
Section 3 : Emprunts et dettes des étudiants	29
3.1 Aperçu de l'endettement	29
3.2 Dettes d'études financées par le gouvernement	38
3.3 Profil de la taille de l'endettement à l'obtention du diplôme	43
Section 4 : Autres types de programmes d'études	48
4.1 Programmes coopératifs	48
4.2 Programmes internationaux	51
Conclusion	54
Annexe	56
Bibliographie	77
Notes en fin de texte	78
Index cumulatif	79

Introduction

Dans le contexte d'une économie mondiale de plus en plus axée sur le savoir, la main-d'œuvre hautement scolarisée et compétente constitue un déterminant clé de la compétitivité économique, ainsi que du développement socioéconomique. Divers pays ont financé toutes sortes d'études postsecondaires pour améliorer les connaissances et les compétences de la population active, pour augmenter la productivité et pour appuyer la recherche de calibre mondial. Du point de vue personnel, un diplôme d'études postsecondaires contribue à l'employabilité, à l'accès à l'apprentissage et à la formation continue et à des gains plus élevés pendant la carrière, en plus d'autres résultats sociaux connexes. Pour ces raisons, les gouvernements ont reconnu l'importance des investissements dans l'enseignement postsecondaire.

Le Canada possède un système d'éducation postsecondaire très développé et, par conséquent, presque la moitié de la population des jeunes adultes de 25 à 34 ans détient un titre d'études postsecondaires, une proportion bien au-dessus de la moyenne de 33 %¹ de l'OCDE. Toutefois, les demandes de l'économie mondiale nécessitent une correspondance étroite des compétences et de l'emploi, ce qui exige des renseignements plus détaillés sur les diplômés qui ont des connaissances et des compétences précises, en plus du type de titre d'études postsecondaires. Il faut donc avoir une meilleure compréhension des parcours d'étude des diplômés, de l'investissement en temps lié à leur domaine d'études et des résultats sur le marché du travail en fonction de chaque domaine d'études après l'obtention du diplôme. Ces renseignements sont importants pour prendre des décisions éclairées relatives au rendement attendu des années consacrées aux études dans des domaines précis, et pour estimer le temps nécessaire pour rembourser toute dette contractée pendant les études. Ces renseignements sont aussi précieux pour déterminer la répartition des compétences au sein de la population active dans le contexte des pénuries prévues de main-d'œuvre qualifiée.

Le présent rapport décrit les expériences scolaires, les résultats sur le marché du travail et le financement des études supérieures des nouveaux diplômés dans les établissements d'études postsecondaires au Canada à l'aide des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2007 (promotion de 2005). La première section décrit les caractéristiques des diplômés des programmes du niveau collégial, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat. La deuxième section est centrée sur les expériences après l'obtention du diplôme, y compris la poursuite des études et les activités sur le marché du travail. La troisième section présente des renseignements sur le financement des études postsecondaires, sur son lien avec le niveau d'études et les résultats sur le marché du travail. La dernière section est centrée sur les études coopératives et les études internationales, ainsi que leur lien avec les résultats sur le marché du travail et avec la dette étudiante.

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END)

L'Enquête nationale auprès des diplômés s'intéresse à l'expérience sur le marché du travail des diplômés des universités, des CEGEP, des collèges communautaires et des programmes de formation professionnelle et technique au Canada. L'objectif principal de l'enquête est de recueillir des renseignements sur les expériences sur le marché du travail des diplômés, et plus particulièrement sur l'emploi, les professions exercées et la relation entre l'emploi et les études. Dans le cadre de l'END, les diplômés sont interviewés deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Jusqu'à maintenant, l'enquête a visé six promotions, soit celles de 1982, 1986, 1990, 1995, 2000 et 2005.

Le présent rapport fait état des premiers résultats de l'enquête de 2007, menée auprès des diplômés de la promotion de 2005. Il porte sur les diplômés qui ont satisfait aux exigences en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat ou qui ont obtenu une telle attestation en 2005 dans le cadre d'un programme collégial ou d'un programme universitaire de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat. Le rapport ne contient pas les données relatives aux diplômés d'une formation professionnelle ou technique.

Section 1

Profil des diplômés

En 2005, environ 305 000² étudiants inscrits à des programmes collégiaux et universitaires d'enseignement public au Canada ont obtenu leur diplôme, 53 % d'entre eux un baccalauréat, 34 % un certificat ou diplôme d'études collégiales, et 13 % une maîtrise ou un doctorat. Comparativement à 2000, la répartition des diplômés selon le niveau d'études est demeurée relativement inchangée³.

Tableau 1.1

Profil des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2005 selon le niveau d'études

		Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Tous les diplômés	nombre	103 900	162 300	35 300	3 500
Femmes	pourcentage	58	63	56	46
Hommes	pourcentage	42	37	44	54
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	26	26	32	35
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	23	24	29	33
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme	pourcentage	61	62	14	X
Durée moyenne du programme d'études à temps plein	mois	21	39	25	64
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme					
Tout le Canada	pourcentage	32	40
Québec	pourcentage	40	4
Reste du Canada	pourcentage	30	53
Ont poursuivi des études après l'obtention du diplôme en 2005	pourcentage	31	42	30	8
Ont terminé des études après l'obtention du diplôme en 2005	pourcentage	10	16	7	4

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Nota : La catégorie du baccalauréat comprend les diplômes et certificats universitaires inférieurs au baccalauréat, ainsi que les baccalauréats et les premiers grades professionnels comme le droit ou la médecine.

Le nombre total de diplômés du collégial est sous-estimé. Voir la note 2 en fin de texte.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

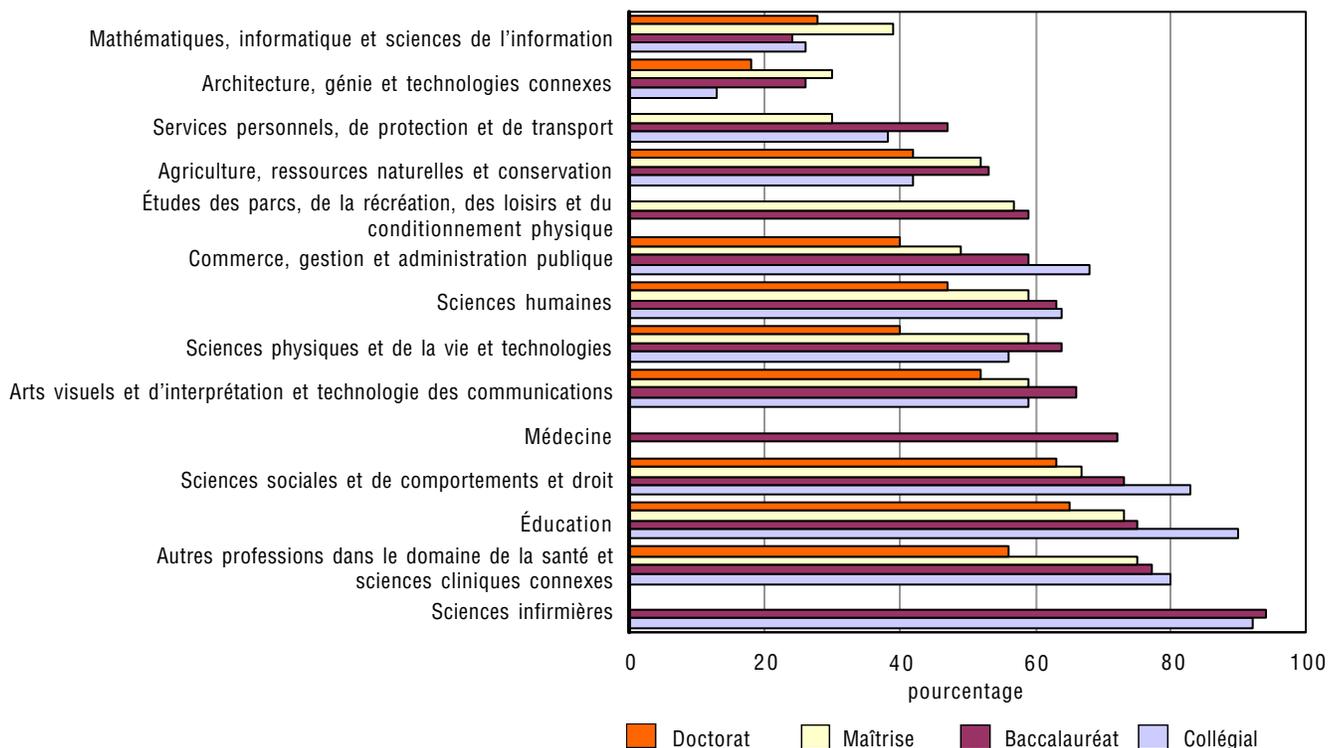
Comme l'indique le tableau 1.1, les femmes représentaient la majorité des diplômés du collégial (58 %), du baccalauréat (63 %) et de la maîtrise (56 %) en 2005, alors que les hommes comptaient pour la majorité des diplômés du doctorat. Comparativement à 2000, la proportion de femmes s'est accrue légèrement à tous les niveaux d'études, sauf celui de la maîtrise. La proportion de femmes aux niveaux du collégial, du baccalauréat et du doctorat a augmenté par rapport aux proportions respectives de 57 %, 61 % et 43 % pour l'année 2000. Au niveau de la maîtrise, la proportion de femmes a légèrement diminué par rapport à 2000, alors qu'elle s'élevait à 58 %.

Les femmes diplômées étaient davantage concentrées dans les professions de la santé, alors que les hommes l'étaient dans les domaines des mathématiques, de l'informatique et des sciences de l'information, ainsi que de l'architecture, du génie et des technologies connexes

Même si les femmes représentaient la majorité des diplômés aux niveaux du collégial et du baccalauréat, la concentration des hommes et des femmes différait selon le domaine d'études. Comme l'indique le graphique 1.1, les femmes représentaient la majorité de la promotion dans les domaines de la santé, comme les sciences infirmières, les autres professions dans le domaine de la santé et la médecine. Elles dominaient également en éducation. Par contraste, les hommes comptaient pour la majorité de la promotion dans les domaines des mathématiques, de l'informatique et des sciences de l'information, de l'architecture, du génie et des technologies connexes, et des services personnels, de protection et de transport.

On relève également des différences entre les sexes selon le niveau atteint dans les domaines d'études (graphique 1.1). Par exemple, la proportion de femmes obtenant un diplôme en éducation, dans d'autres professions dans le domaine de la santé, en sciences sociales et de comportements et droit, en sciences humaines, en commerce, gestion et administration publique régressait à mesure que s'élevait le niveau d'études. Dans le cas des mathématiques, de l'informatique et des sciences de l'information, et de l'architecture, du génie et des technologies connexes, une proportion plus forte des diplômés au niveau de la maîtrise étaient des femmes par rapport aux autres niveaux d'études dans le même domaine. Toutefois, c'est seulement dans ces deux domaines et dans les services personnels, de protection et de transport que le nombre de femmes était inférieur à la moitié des diplômés à tous les niveaux d'études.

Graphique 1.1
Proportion de femmes diplômées dans divers domaines d'études, selon le niveau d'études



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Les diplômés du collégial étaient généralement plus âgés que les bacheliers lorsqu'ils ont entrepris leurs études postsecondaires

L'âge type (médian) des diplômés du collégial et du baccalauréat était relativement semblable, soit 23 et 24 ans respectivement. Même si leur âge médian différait de seulement un an, on constate une différence de près du double dans la durée de chaque programme. En moyenne, les programmes de niveau collégial à temps plein s'étalaient sur 21 mois, alors qu'il fallait aux bacheliers 39 mois pour terminer leur programme d'études. Les diplômés du collégial étaient donc généralement plus âgés que les bacheliers lorsqu'ils ont entrepris leurs études postsecondaires (voir le tableau 1.1).

Si l'on répartit les trois groupes de diplômés de la catégorie du baccalauréat, on constate que les diplômés de programmes menant à un diplôme/certificat universitaire ont mis 23 mois à terminer leur programme et les diplômés du baccalauréat ou d'un premier grade professionnel, 40 mois.

La majorité des diplômés n'ont pas entrepris leur programme d'études immédiatement après le secondaire

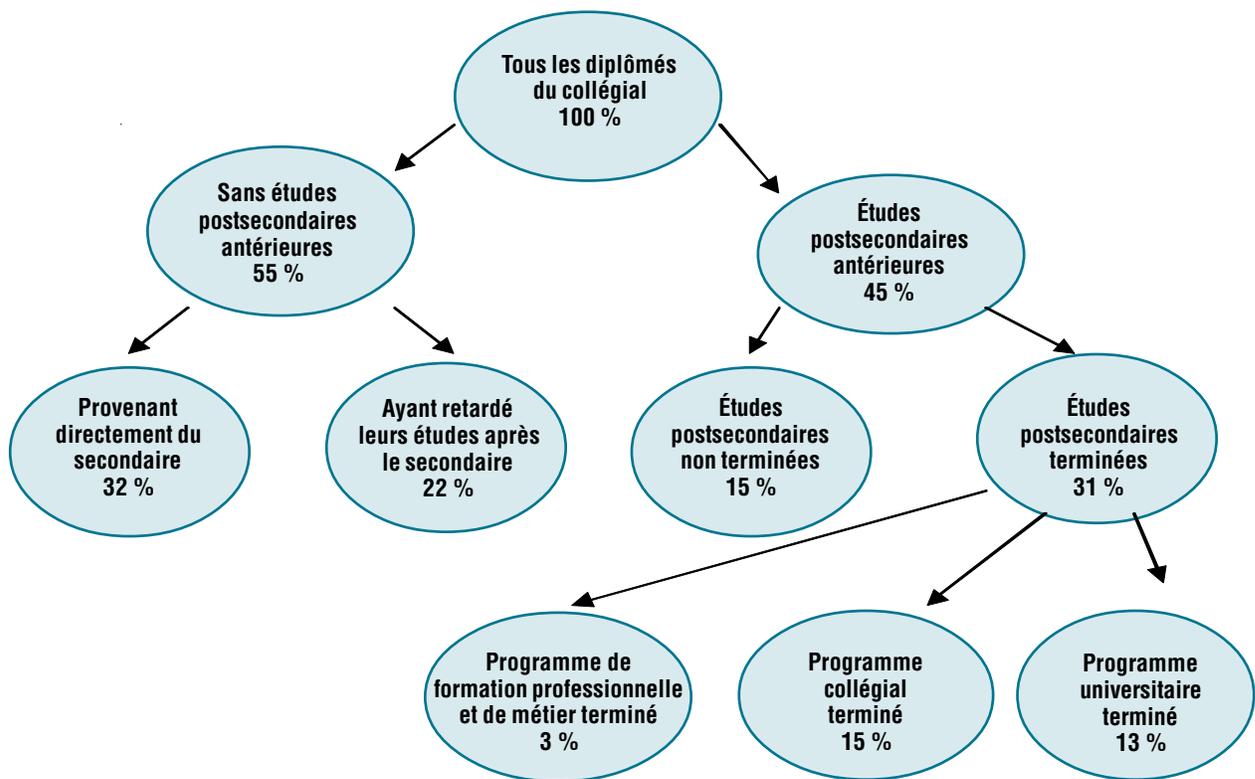
Les parcours que suivent les diplômés tout au long des études postsecondaires sont variés. Le parcours traditionnel qui consiste à passer directement du secondaire au postsecondaire n'est pas nécessairement la norme. Environ la moitié des diplômés n'étaient pas passés directement du secondaire au postsecondaire. Les figures 1.2.1 et 1.2.2 montrent les études effectuées avant d'entreprendre un programme d'études postsecondaires aux niveaux du collégial et du baccalauréat. Les résultats au niveau du baccalauréat sont présentés séparément pour les diplômés du Québec et les diplômés du reste du Canada, en raison du système d'éducation distinct qui est propre au Québec et qui exige des étudiants qu'ils terminent un programme collégial de deux ans dans un CEGEP (Collège d'enseignement général et professionnel) comme condition préalable pour entrer à l'université.

On relève des différences dans les études antérieures entre les diplômés du collégial et les diplômés du baccalauréat. Une proportion plus élevée de diplômés du collégial avaient déjà fait des études postsecondaires comparativement aux bacheliers à l'extérieur du Québec (45 % contre 37 % respectivement). La majorité des bacheliers (94 %) au Québec avaient déjà fait des études postsecondaires avant d'entreprendre leur programme, ce qui reflète en grande partie l'obligation pour ces étudiants de détenir un diplôme du CEGEP pour pouvoir poursuivre des études universitaires. Au niveau du baccalauréat, 21 % des diplômés du Québec et 18 % des diplômés du reste du Canada avaient déjà fait des études universitaires. Ces chiffres indiquent qu'il se produit un grand nombre de mouvements « horizontaux » avec pour effet qu'environ 20 % des bacheliers détiennent de multiples attestations universitaires.

Une proportion plus élevée de diplômés du collégial avaient retardé leur passage du secondaire à leur programme. Environ le cinquième (22 %) de ces diplômés n'avaient pas fait d'études postsecondaires et avaient attendu au moins un an avant d'entreprendre leur programme actuel, comparativement à seulement 10 % des bacheliers hors Québec et 3 % des bacheliers au Québec.

La proportion de diplômés de la promotion de 2005 qui ont suivi un parcours indirect avant de commencer leurs études postsecondaires a augmenté par rapport à 2000. Par exemple, plus de diplômés de 2005 avaient déjà fait des études postsecondaires : la proportion de diplômés du collégial qui avaient déjà à leur actif des études postsecondaires est passée de 35 % en 2000 à 45 % en 2005, alors que chez les bacheliers à l'extérieur du Québec⁴ cette proportion a augmenté de 32 % qu'elle était en 2000 à 37 % en 2005. En outre, une proportion plus faible des diplômés du collégial en 2005 se sont inscrits à leur programme immédiatement après le secondaire (32 % contre 36 % pour la promotion de 2000). De même, une proportion plus faible des bacheliers de 2005 à l'extérieur du Québec ont entrepris leur programme immédiatement après le secondaire (53 % contre 58 % pour les bacheliers de 2000).

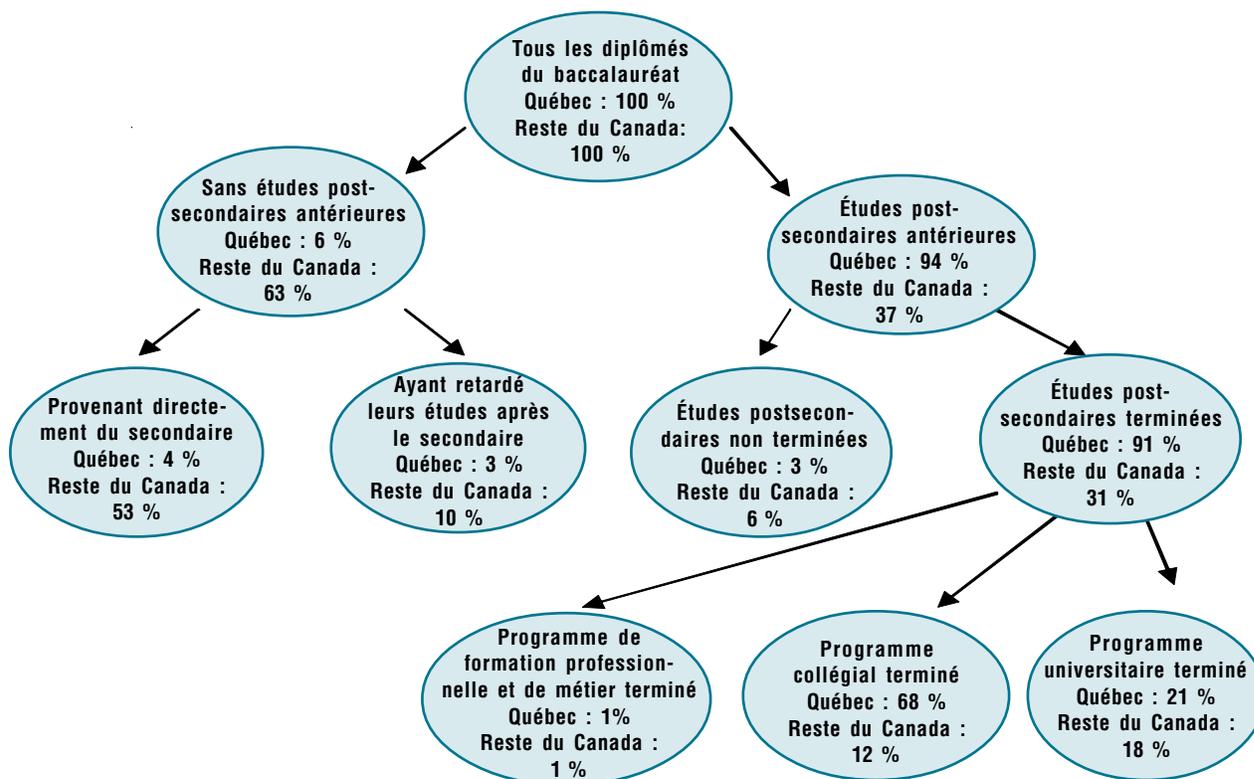
Figure 1.2.1
Activité scolaire antérieure à l'entrée au programme collégial



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Figure 1.2.2

Activité scolaire antérieure à l'entrée au programme de baccalauréat



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Résumé

Les femmes de la promotion de 2005 constituaient la majorité des diplômés du collégial, du baccalauréat et de la maîtrise et, comparativement à la promotion de 2000, leurs proportions ont légèrement augmenté à tous les niveaux sauf celui de la maîtrise. Les hommes continuaient à dominer dans les domaines traditionnellement considérés comme étant à prédominance masculine, comme les mathématiques, l'informatique et les sciences de l'information, et l'architecture, le génie et les technologies connexes. Par contre, les proportions de femmes dans ces domaines s'accroissaient parallèlement au niveau d'études, de sorte que leur représentation dans ces domaines au niveau de la maîtrise était plus élevée que leur représentation aux niveaux du collégial et du baccalauréat.

Les diplômés de la promotion de 2005 étaient plus susceptibles de passer à leurs programmes de façon indirecte comparativement aux diplômés de la promotion de 2000, comme l'indique la proportion plus élevée de diplômés qui ont retardé leurs études et la proportion plus élevée de ceux qui avaient déjà fait des études postsecondaires. En particulier, environ le cinquième des diplômés du baccalauréat avaient déjà complété un programme universitaire.

Section 2

Études et activité sur le marché du travail après l'obtention du diplôme

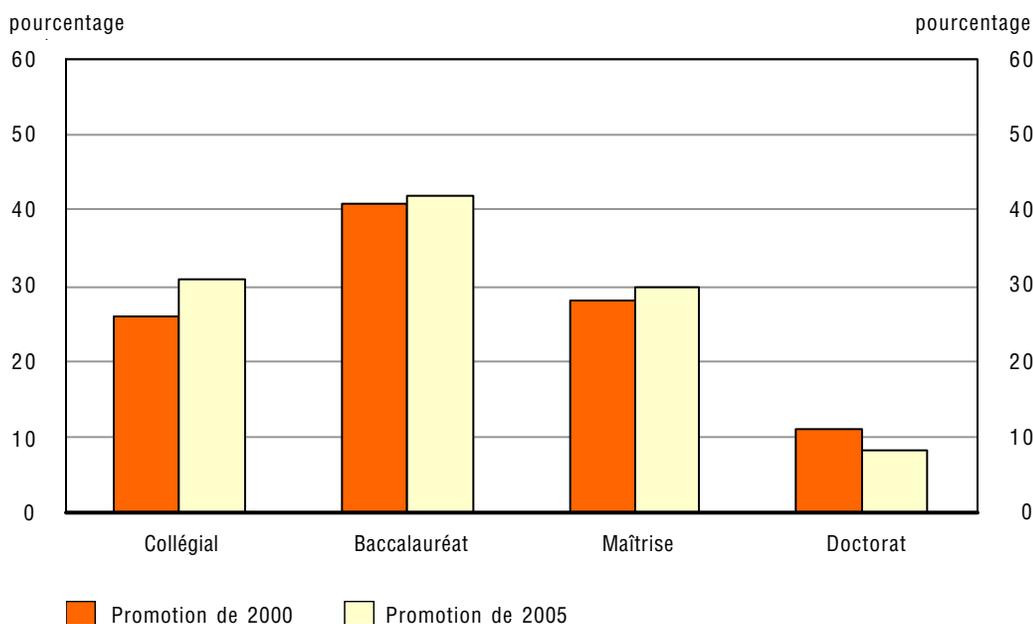
Les diplômés de programmes postsecondaires suivent généralement l'un de deux parcours : soit qu'ils optent pour entrer directement sur le marché du travail, soit qu'ils choisissent de poursuivre leurs études. Divers facteurs peuvent influencer sur ces choix, comme la perception que le potentiel de gains s'accroîtra avec un autre diplôme, les responsabilités familiales, les conditions du marché du travail et les possibilités d'emploi. Certains types de programmes postsecondaires préparent les diplômés à des emplois particuliers, alors que d'autres sont de nature plus générale, ce qui complique un peu la transition de l'école au marché du travail. Les sections qui suivent fournissent des détails sur les diplômés qui ont poursuivi leurs études après 2005, ainsi que sur les résultats sur le marché du travail de ceux qui ont plutôt décidé d'y entrer immédiatement après l'obtention de leur diplôme.

2.1 Poursuite des études

Les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés révèlent que même si la plupart des diplômés n'ont pas poursuivi leurs études immédiatement après l'obtention de leur diplôme, plus d'étudiants de la promotion de 2005 comparativement à la promotion de 2000 l'ont fait.

Plus du tiers (36 %) des diplômés de la promotion de 2005 ont fait d'autres études, un pourcentage qui variait selon le niveau d'études comme l'indique le graphique 2.1. Davantage de bacheliers (42 %) ont fait d'autres études tandis qu'une proportion similaire de diplômés titulaires d'un diplôme collégial ou d'une maîtrise ont choisi ce parcours (31 % et 30 % respectivement). Par contraste, une petite proportion de diplômés du doctorat ont poursuivi leurs études.

Plus de diplômés de la promotion de 2005 que de la promotion de 2000 ont poursuivi leurs études (36 % contre 33 % respectivement). Cette hausse est avant tout attribuable au plus grand nombre de diplômés du collégial qui ont fait d'autres études, le pourcentage étant de 26 % pour la promotion de 2000. Par contraste, la proportion de diplômés du doctorat qui ont fait d'autres études était plus faible pour la promotion de 2005 (8 % contre 11 % pour la promotion de 2000), alors que les proportions de bacheliers et de titulaires d'une maîtrise qui ont emprunté ce parcours ont légèrement augmenté (graphique 2.1).

Graphique 2.1**Pourcentage des diplômés qui ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme, selon le niveau d'études**

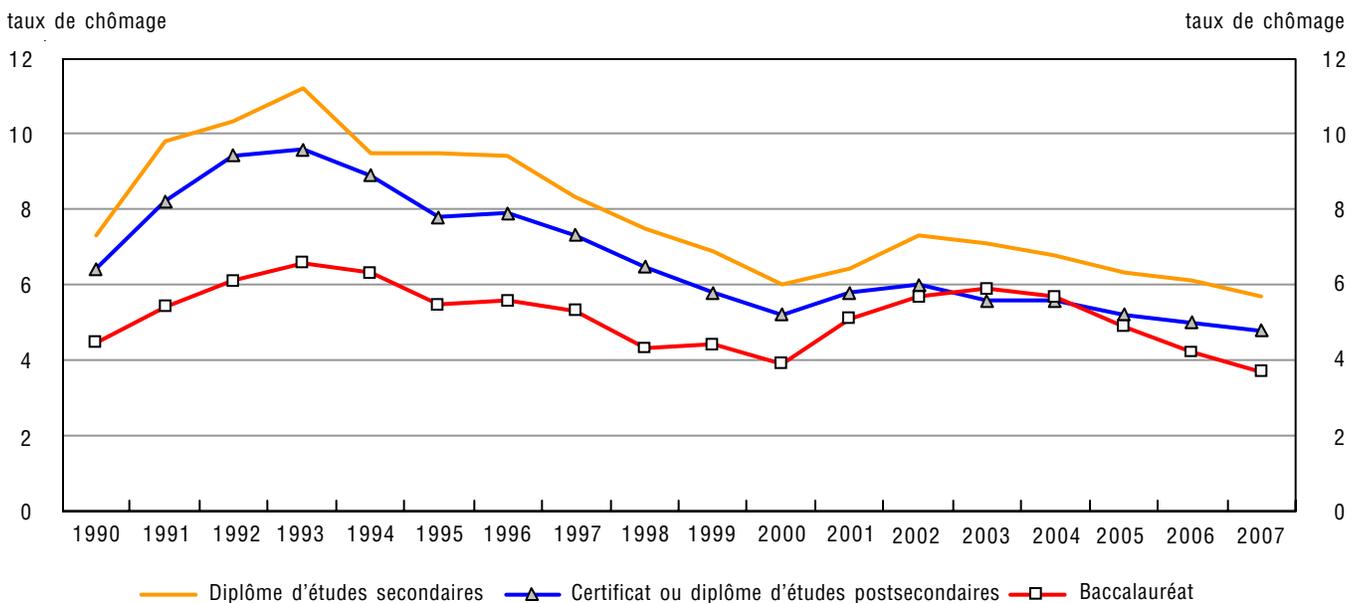
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotions de 2000 et de 2005).

La proportion de diplômés qui ont fait d'autres études variait selon le domaine d'études. Comme l'indique le tableau A.2 en annexe, au niveau du collégial les diplômés en sciences humaines étaient les plus susceptibles parmi les diplômés de tous les domaines de poursuivre leurs études (77 %), alors qu'aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise, c'était le cas des diplômés en sciences physiques et de la vie et technologies (69 % et 46 % respectivement). Par contraste, au niveau du collégial, les diplômés dans la catégorie des autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes étaient les moins susceptibles de faire d'autres études (19 %) tout comme les diplômés aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise en éducation (16 % et 18 % respectivement).

2.2 Les diplômés sur le marché du travail

La majorité des diplômés de la promotion de 2005 (64 %) n'ont pas poursuivi leurs études au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme et ont pu intégrer directement la population active. Cette proportion était légèrement inférieure à celle de la promotion de 2000 (67 %), bien que la promotion de 2005 entrât sur le marché du travail à un moment où les taux de chômage étaient en régression (graphique 2.2) et les possibilités d'emploi en croissance.

Graphique 2.2
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 25 à 44 ans, 1990 à 2007

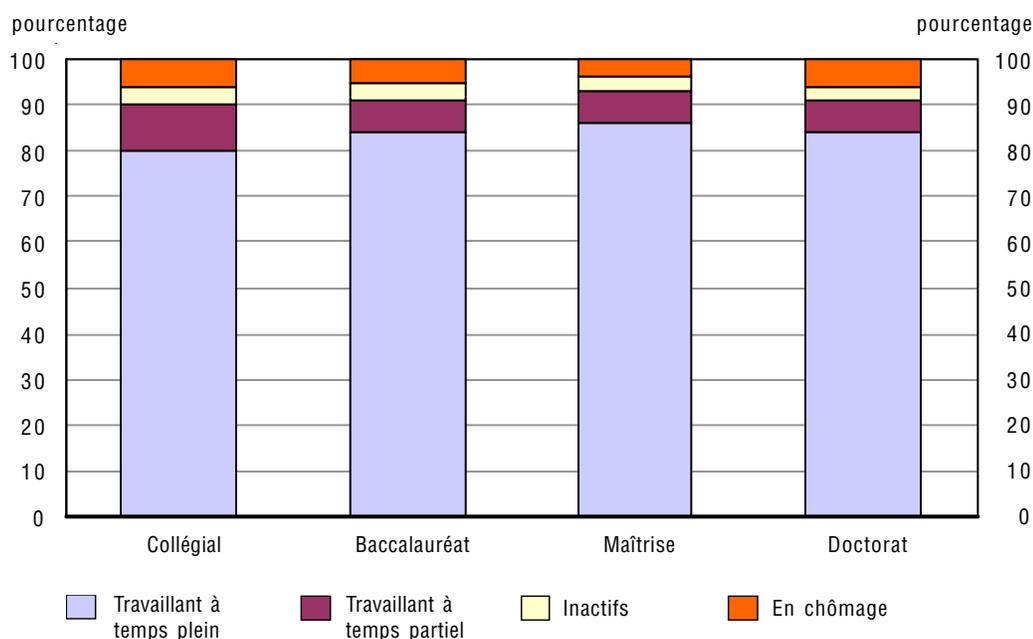


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1990 à 2007.

Les tendances qui se sont dégagées de l'Enquête sur la population active indiquent que les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires réussissent toujours mieux sur le marché du travail que ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires (graphique 2.2). L'Enquête nationale auprès des diplômés fournit plus de renseignements sur les résultats des diplômés sur le marché du travail; dans la présente section, nous examinerons les résultats pour ce qui est des conditions d'emploi et des gains, selon le niveau d'études, le domaine d'études et le sexe.

2.2.1 Emploi

Neuf diplômés sur dix du collégial, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat qui n'avaient pas fait d'autres études travaillaient deux ans après l'obtention de leur diplôme (graphique 2.3). Une proportion un peu plus faible de diplômés du collégial travaillaient à temps plein comparativement aux diplômés des autres niveaux, et la proportion de ceux qui occupaient un emploi à temps partiel était semblable pour les diplômés du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat, à 7 %.

Graphique 2.3**Proportion des diplômés de 2005 travaillant à temps plein ou à temps partiel, en chômage ou inactifs, selon le niveau d'études**

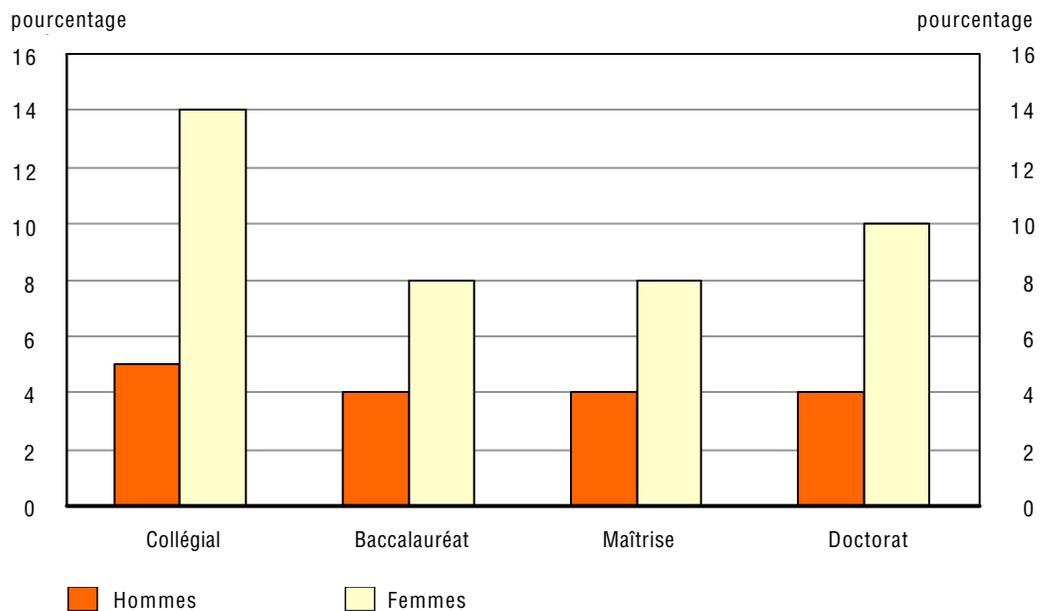
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Les taux d'emploi étaient les plus élevés pour les diplômés de la maîtrise

Une plus forte proportion d'hommes et de femmes diplômés de la maîtrise travaillaient à temps plein en 2007 comparativement aux diplômés du collégial, du baccalauréat ou du doctorat. Même si le bassin de diplômés de la maîtrise a augmenté en 2005 comparativement à 2000, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, le taux d'emploi chez les diplômés de la maîtrise est demeuré stable pour les hommes à 94 %, mais il s'est accru pour les femmes, soit de 89 % en 2002 à 92 % en 2007 (voir le tableau A.3 en annexe). Par conséquent, dans le cas des diplômés de la maîtrise, l'écart dans les taux d'emploi entre les femmes et les hommes a presque disparu.

En 2007, la proportion de femmes qui travaillaient à temps partiel était plus du double de celle des hommes

Plus de femmes que d'hommes avaient un emploi à temps partiel en 2007, à tous les niveaux d'études. Comme l'indique le graphique 2.4, aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise, le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel était le double de celui des hommes, et la différence était encore plus forte au niveau du doctorat. Toutefois, l'écart était encore plus prononcé chez les diplômés du collégial : 14 % des diplômées du collégial de 2005 avaient un emploi à temps partiel en 2007, comparativement à seulement 5 % de leurs homologues masculins (voir le tableau A.3 en annexe).

Graphique 2.4**Proportion des diplômés de 2005 travaillant à temps partiel en 2007, selon le sexe et le niveau d'études**

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Les taux d'emploi selon le domaine d'études varient entre les niveaux d'études

Il existe des variations dans le taux d'emploi à temps plein par rapport au taux d'emploi à temps partiel selon le niveau d'études, mais certaines différences se dégagent également en fonction des domaines d'études. Les diplômés dans certains domaines sont plus susceptibles que d'autres d'obtenir un emploi à tous les niveaux d'études; dans d'autres domaines, les taux d'emploi sont plus élevés pour les diplômés de la maîtrise ou du baccalauréat que pour les diplômés du collégial. Dans la section suivante, nous examinons les taux d'emploi selon le domaine d'études.

Il est difficile de cerner des tendances uniformes dans l'emploi selon le domaine d'études; les taux d'emploi à temps plein n'augmentent pas nécessairement selon le niveau d'études à l'intérieur de divers domaines, et certains domaines enregistrent des taux d'emploi élevés uniquement à un niveau, et des taux plus faibles à tous les autres. Toutefois, la catégorie architecture, génie et technologies connexes est un exemple d'un domaine d'études où un grade ou diplôme semble aboutir directement à un emploi, peu importe le niveau – c'est dans ce domaine que l'on relevait l'un des pourcentages les plus élevés de diplômés travaillant à temps plein en 2007, à tous les niveaux d'études, lesquels variaient de 86 % chez les diplômés du collégial à 93 % chez les bacheliers (voir le tableau A.4 en annexe).

Comme il a déjà été mentionné, les bacheliers affichaient, dans l'ensemble, des taux plus élevés d'emploi à temps plein que les diplômés du collégial. Ces résultats valaient pour presque tous les domaines d'études, à l'exception des arts visuels et d'interprétation et technologies des communications, le seul domaine où l'emploi à temps plein étaient sensiblement plus élevé chez les diplômés du collégial (77 %) comparativement aux bacheliers (71 %).

La différence dans les taux d'emploi à temps plein et à temps partiel variait à l'intérieur de certains domaines d'études, selon le niveau d'études. Par exemple, les infirmières et infirmiers titulaires d'un baccalauréat étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux en 2007 à occuper un emploi à temps plein que leurs homologues du collégial – 86 % comparativement à 72 %, respectivement – et le taux d'emploi à temps partiel était près du triple pour les diplômés du collégial. En dépit de ces différences, les diplômés en soins infirmiers enregistraient les taux d'emploi les plus élevés parmi tous les domaines – 96 % au niveau collégial, et 95 % au niveau du baccalauréat (voir le tableau A.4 en annexe).

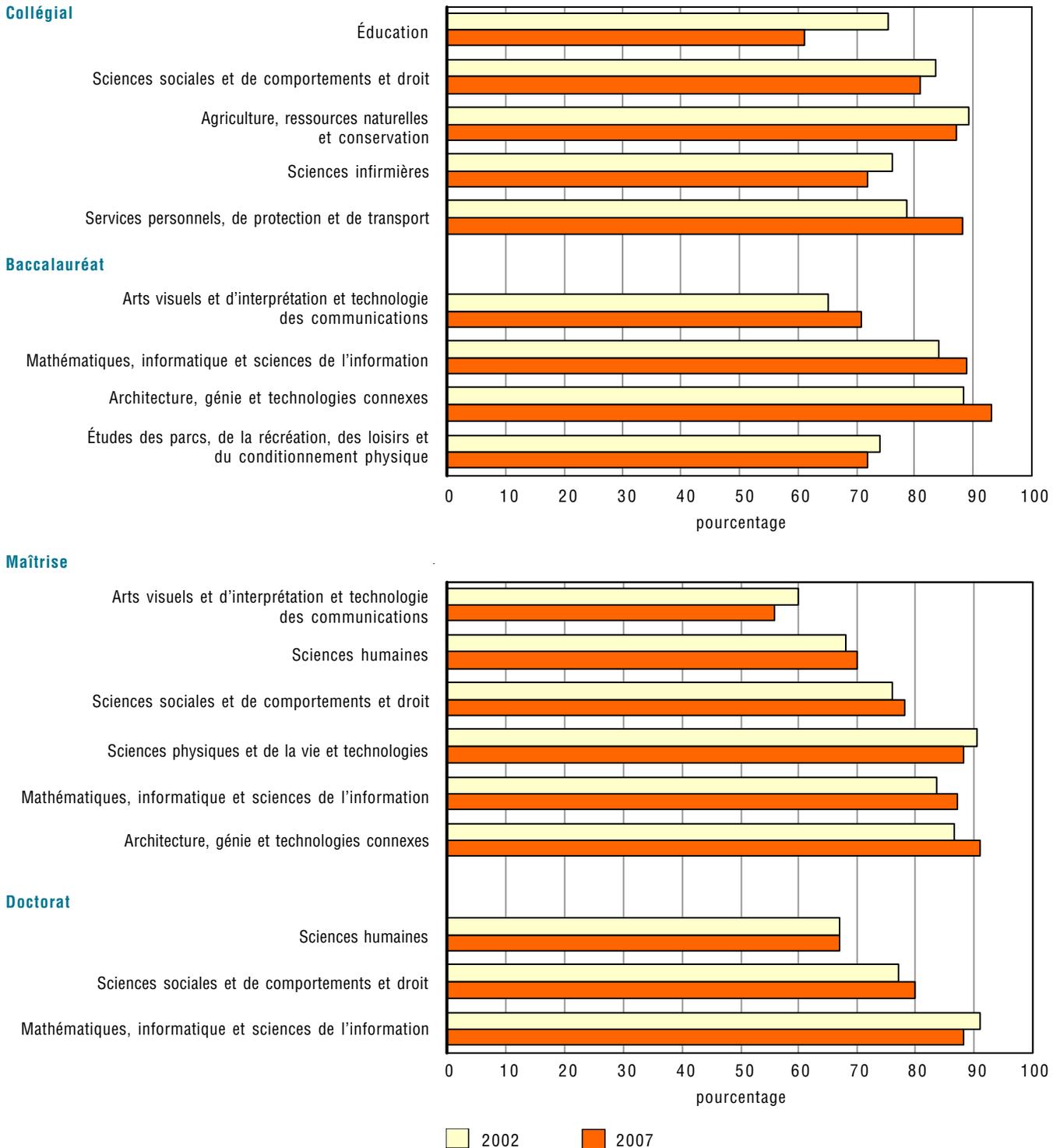
Parmi tous les domaines d'études, ce sont les diplômés en éducation au niveau collégial qui étaient les moins susceptibles d'avoir trouvé un emploi à temps plein. Le taux d'emploi à temps plein chez ces diplômés a régressé de 75 % qu'il était en 2002 à 61 % en 2007. La proportion de diplômés en éducation qui travaillaient à temps plein était plus élevée dans le cas des titulaires d'un baccalauréat (77 %), même si le taux de chômage était semblable pour les titulaires d'un diplôme collégial ou d'un baccalauréat. Ces données indiquent que comparativement aux diplômés en éducation du niveau collégial, la différence au titre de l'emploi pour les bacheliers se situait entre un travail à temps partiel par rapport à un travail à temps plein, plutôt qu'entre le chômage et un travail à temps plein. Il convient également de mentionner que le nombre de diplômés en éducation au niveau du baccalauréat est passé de 13 500 en 2000 à 16 400 en 2005, alors que le nombre de diplômés en éducation au niveau du collégial a régressé de plus de la moitié.

La croissance des emplois à temps plein deux ans après l'obtention du diplôme entre la promotion de 2000 et celle de 2005 variait en fonction du niveau d'études et du domaine d'études

La croissance des emplois à temps plein chez les diplômés de 2005 comparativement aux diplômés de 2000 variait considérablement entre les niveaux d'études et les domaines d'études (voir le graphique 2.5). En fait, au niveau collégial, le taux de ces emplois a chuté dans de nombreux domaines entre 2002 et 2007 – tout particulièrement dans l'éducation où l'on a constaté une baisse de 75 % à 61 %, comme il a déjà été mentionné. Au niveau du baccalauréat, l'emploi à temps plein a augmenté modérément pour les diplômés de 2005 comparativement aux diplômés de 2000 dans presque tous les domaines. Au niveau de la maîtrise, l'emploi à temps plein s'est accru dans certains domaines, alors qu'il a diminué dans d'autres⁵.

Graphique 2.5

Taux d'emploi à temps plein deux ans après l'obtention du diplôme pour les diplômés de 2000 et de 2005, selon le niveau d'études et divers domaines d'études



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotions de 2000 et de 2005).

2.2.2 Gains

Même s'il importe de savoir quel degré de succès ont connu les diplômés de divers programmes à se trouver un emploi après avoir terminé leurs études, leurs gains fournissent un tableau plus complet de la façon dont ils réussissent sur le marché du travail. Dans la section suivante, on examine les gains des diplômés selon le niveau et le domaine d'études, ainsi que selon le sexe.

Les gains augmentent parallèlement aux niveaux d'études

Même si une proportion relativement semblable des diplômés du collégial, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat en 2005 ont pu se trouver un emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme, on constatait des différences dans leurs gains. Les gains annuels médians de ceux qui travaillaient à temps plein étaient les plus faibles pour les diplômés du collégial à 35 000 \$, et ce montant passait à 45 000 \$ pour les diplômés du baccalauréat, 60 000 \$ pour les diplômés de la maîtrise et 65 000 \$ pour les diplômés du doctorat (tableau A.5 en annexe). Le plus gros avantage salarial⁶ se situait entre le baccalauréat et la maîtrise à 33 %, comparativement à 29 % entre le collégial et le baccalauréat, et à 8 % entre la maîtrise et le doctorat.

Même si les gains augmentaient généralement selon le niveau d'études, chaque niveau était marqué par de fortes distributions des gains annuels. Certains diplômés du collégial gagnaient donc plus qu'un grand nombre de bacheliers. Par exemple, 25 % des diplômés du collégial gagnaient 44 300 \$ ou plus par année, alors que 50 % des bacheliers touchaient 45 000 \$ ou moins (tableau A.5 en annexe).

Interprétation des gains

L'information sur les gains a trait aux diplômés travaillant à temps plein qui n'ont pas poursuivi ni terminé d'autres études depuis l'obtention de leur diplôme en 2005. Lorsqu'on interprète les résultats concernant les gains, il faut tenir compte du fait que de nombreuses raisons peuvent expliquer les différences dans les gains entre les diplômés de programmes différents et de niveaux d'études différents. Par exemple, les résultats décrits dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement le niveau d'études le plus élevé des diplômés, mais tout simplement le plus récent; ainsi, un diplômé pourrait déjà avoir une maîtrise et avoir par la suite obtenu un diplôme collégial en 2005. L'étudiant serait alors compté comme un diplômé du collégial, même si ses gains peuvent davantage refléter la maîtrise.

À tous les niveaux d'études, les hommes diplômés étaient mieux rémunérés que les femmes diplômées

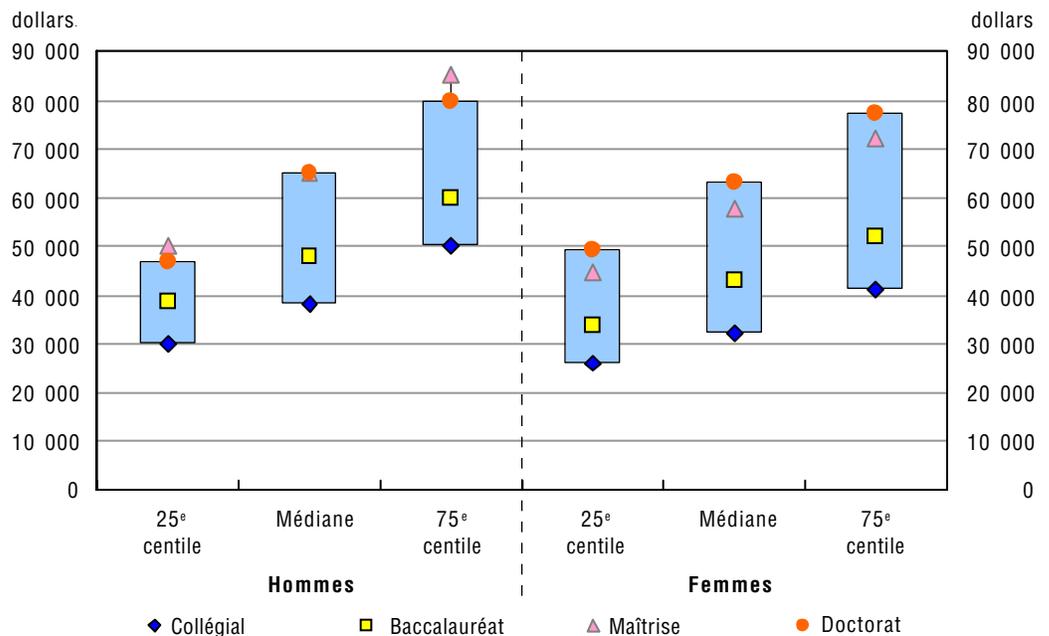
L'écart dans les gains annuels selon le niveau d'études différait pour les hommes et pour les femmes qui travaillaient à temps plein (graphique 2.6). Pour les femmes, les gains médians augmentaient en fonction du niveau d'études. Pour les hommes, les gains médians progressaient du niveau du collégial au niveau du baccalauréat, et du niveau du baccalauréat au niveau de la maîtrise, mais ils demeuraient les mêmes entre les niveaux de la maîtrise et du doctorat.

Les hommes gagnaient normalement plus que les femmes à tous les niveaux d'études (graphique 2.6). L'augmentation du niveau des gains (en centile) s'accompagnait également d'un accroissement de l'écart entre les sexes – du moins chez les diplômés du collégial, du baccalauréat et de la maîtrise. Au niveau du

doctorat, la différence entre les gains des hommes et ceux des femmes existait encore à la médiane et au 75^e centile, mais elle était moins forte qu'à d'autres niveaux d'études. Au 25^e centile, toutefois, les gains des diplômées du doctorat dépassaient de 2 400 \$ ceux des hommes. L'écart de rémunération le plus prononcé entre les sexes se situait au niveau de la maîtrise, au 75^e centile, où le salaire brut des hommes dépassait de 13 000 \$ celui des femmes. Cette tendance n'a pas changé par rapport à cinq ans auparavant.

Graphique 2.6

Répartition des gains des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon le sexe et le niveau d'études



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Les gains variaient également selon le domaine d'études; toutefois, une analyse plus poussée des gains des diplômés selon le domaine d'études devrait être effectuée dans l'optique du niveau d'études, étant donné que les distributions des gains entre les domaines sont très différentes aux niveaux du collégial, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat. Les graphiques 2.7.1, 2.7.2, 2.7.3 et 2.7.4 montrent ces distributions pour chaque niveau. Le tableau A.6 en annexe renferme des données détaillées sur les gains par domaine d'études.

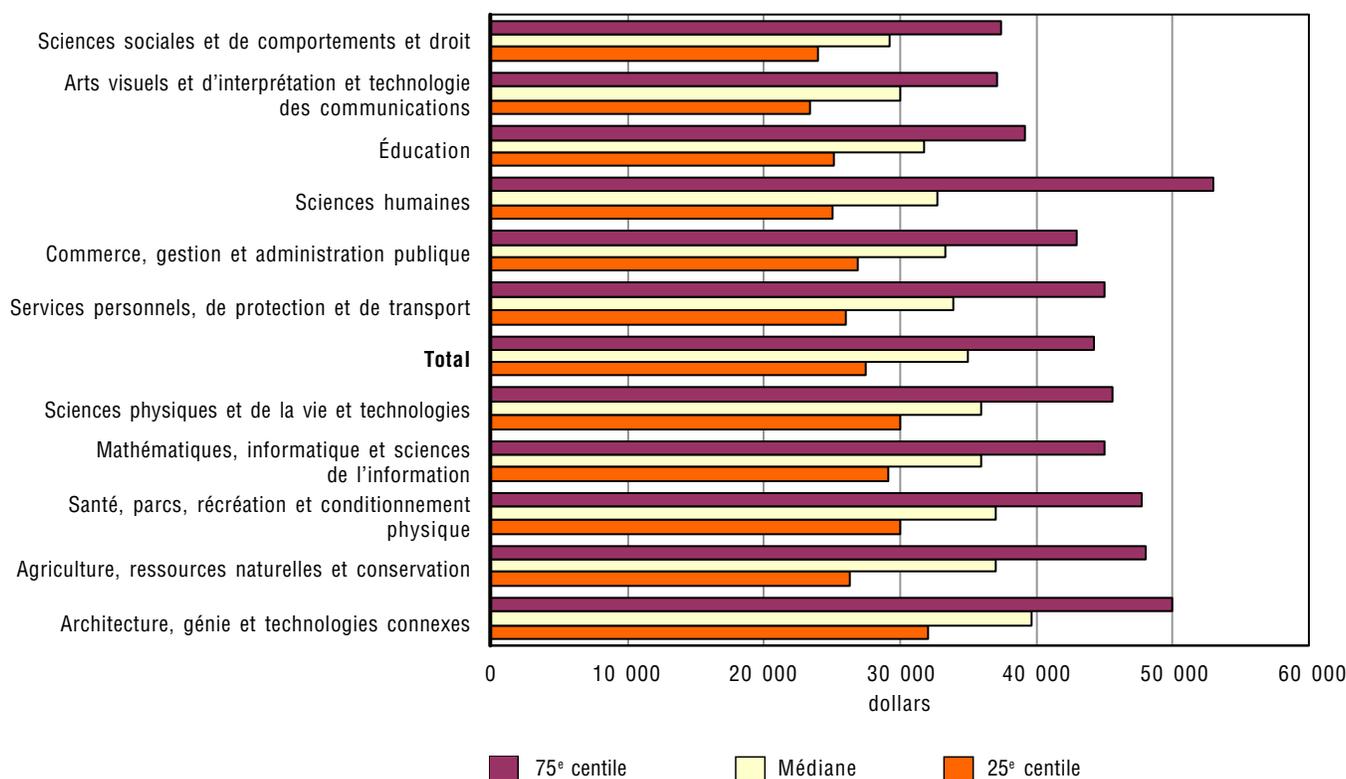
Parmi les diplômés du collégial, le revenu médian typique était le plus élevé chez les diplômés de l'architecture, du génie et des technologies connexes et le plus faible chez les diplômés des sciences sociales et de comportements et du droit. Parmi les bacheliers, ce revenu était le plus élevé pour les diplômés de la santé, des parcs, de la récréation et du conditionnement physique et le plus faible pour les diplômés des arts visuels et d'interprétation et des technologies des communications. Au niveau de la maîtrise, un diplômé type des services personnels, de protection et de transport gagnait plus que ses homologues dans d'autres domaines d'études, et près de trois fois le salaire d'un diplômé type du domaine des arts visuels et

d'interprétation et des technologies des communications, qui était le domaine où le revenu médian était le plus faible. Les diplômés du doctorat dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique affichaient le revenu médian le plus élevé, soit presque le double de celui des diplômés du doctorat en sciences physiques et de la vie, et technologies, qui touchaient le revenu médian le plus faible.

Si l'on examine la distribution des gains à l'intérieur de divers domaines d'études (l'écart entre les diplômés les mieux rémunérés et les diplômés les moins rémunérés dans un domaine donné), la distribution dans certains domaines comme les sciences infirmières était plus étroite, alors que dans d'autres domaines, comme les sciences humaines, elle était plus large. En particulier, le domaine des sciences humaines se démarque au niveau du collégial : les diplômés des programmes en sciences humaines au niveau du collégial qui étaient les mieux rémunérés gagnaient plus du double de ce que gagnaient leurs homologues à l'extrémité inférieure de l'échelle (en dollars, cela correspond à 25 000 \$ au 25^e centile et à 53 000 \$ au 75^e centile). Aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise, la différence entre les diplômés les mieux rémunérés et les diplômés les moins rémunérés dans le domaine des sciences humaines était moins prononcée, bien qu'elle demeurait encore parmi les plus marquées de tous les domaines d'études. Chez les diplômés du doctorat, toutefois, elle était la plus faible.

Graphique 2.7.1

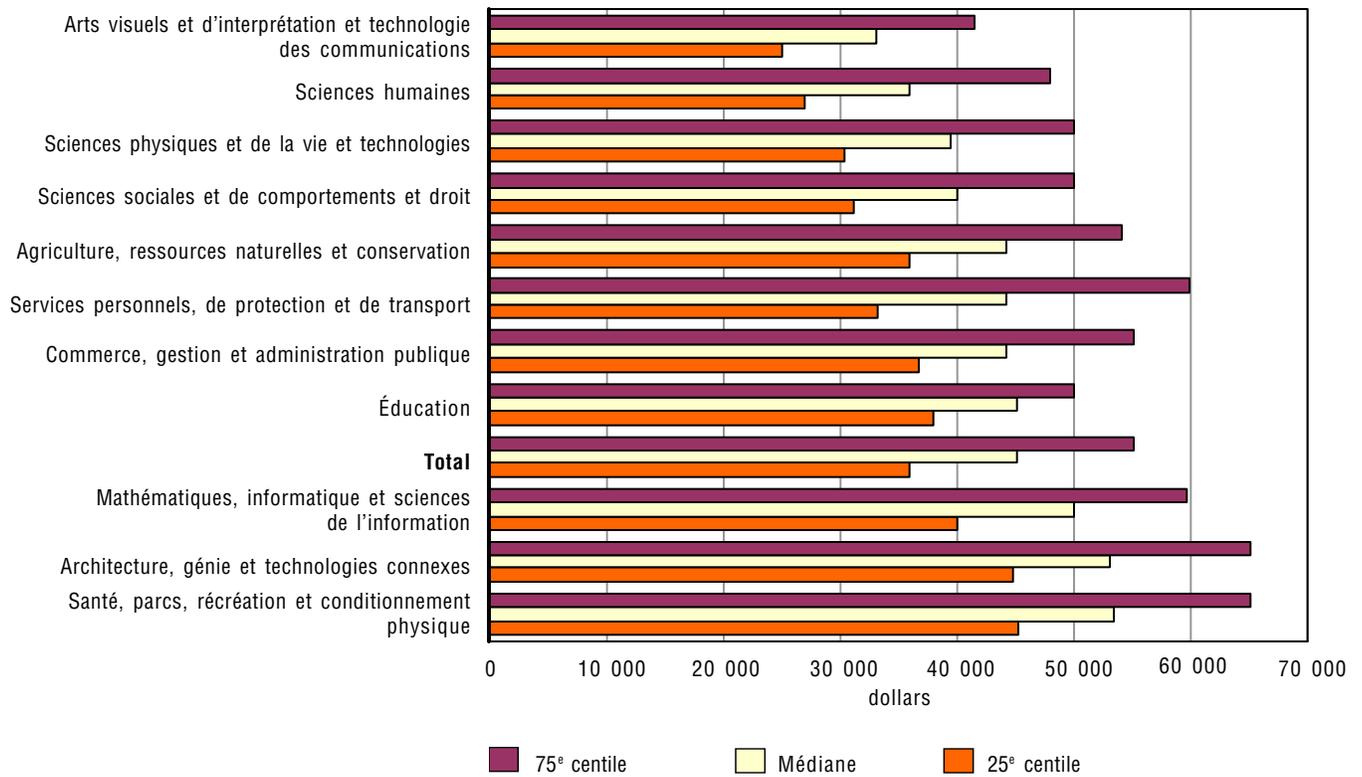
Distribution des gains des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon le domaine d'études et le niveau d'études – collégial



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Graphique 2.7.2

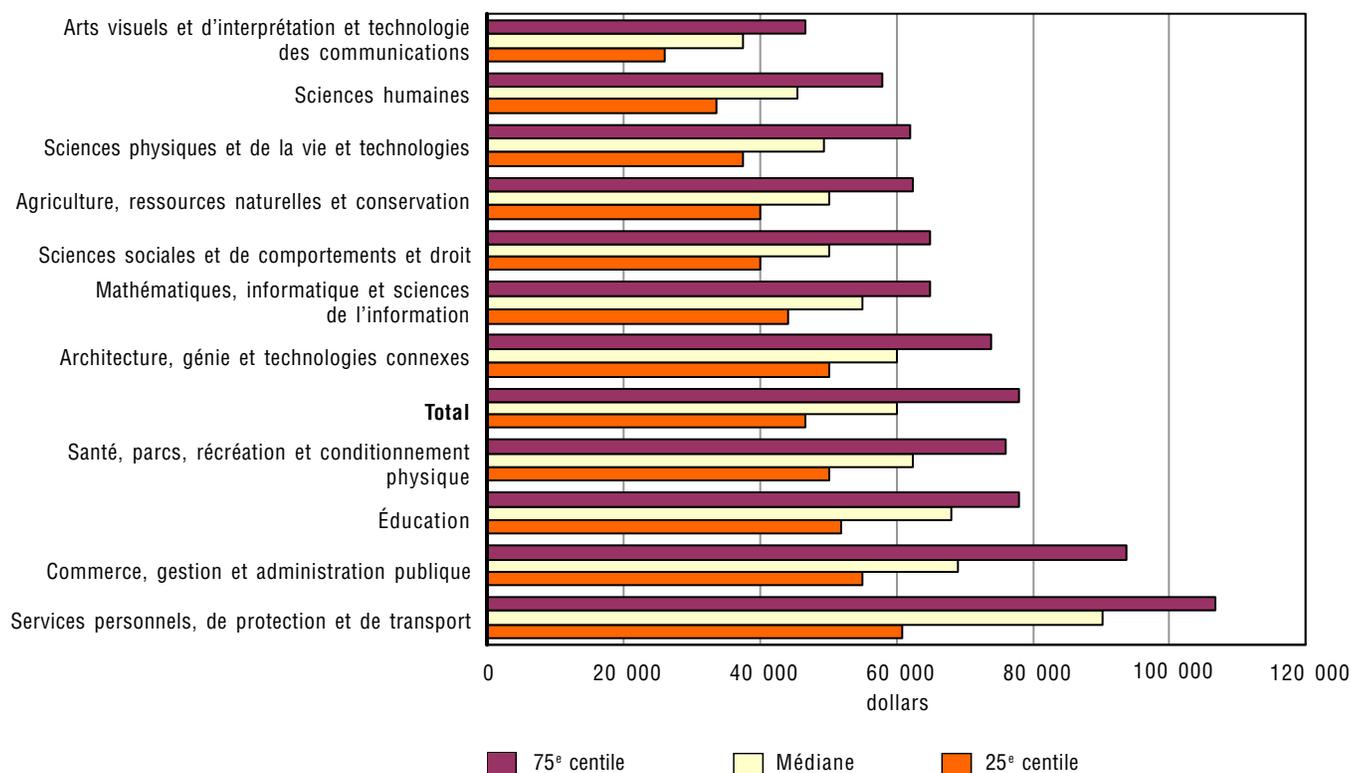
Distribution des gains des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon le domaine d'études et le niveau d'études – baccalauréat



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Graphique 2.7.3

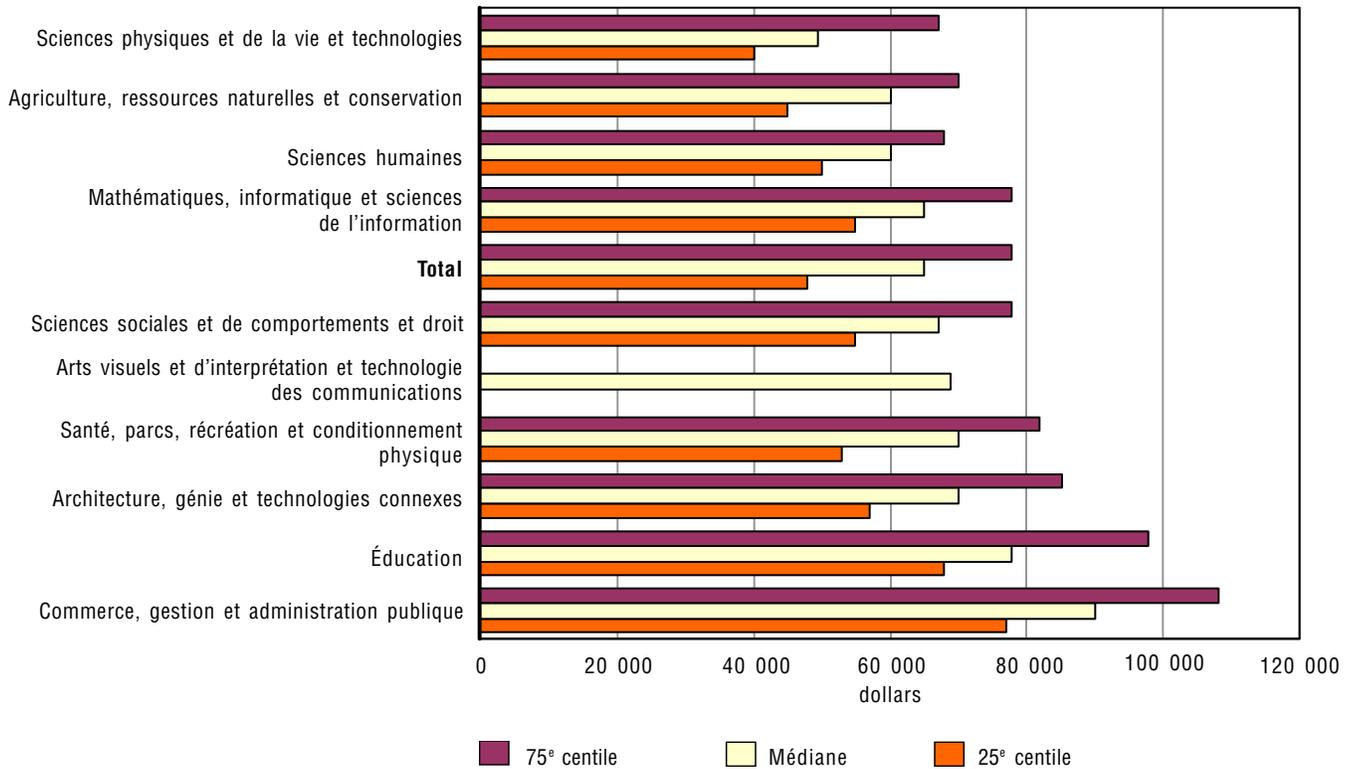
Distribution des gains des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon le domaine d'études et le niveau d'études – maîtrise



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Graphique 2.7.4

Distribution des gains des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon le domaine d'études et le niveau d'études – doctorat



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Comme il a déjà été mentionné, les gains augmentaient avec les niveaux d'études. C'était aussi généralement le cas lorsqu'on examinait le domaine d'études. En 2007, les gains des diplômés dans la plupart des domaines suivaient la tendance générale, c'est-à-dire qu'ils augmentaient parallèlement à des niveaux d'études plus élevés, mais certains domaines offraient le plus gros avantage au niveau de la maîtrise, alors que pour d'autres l'augmentation la plus forte se produisait au niveau du baccalauréat ou du doctorat. Par exemple, les diplômés en éducation au niveau du baccalauréat gagnaient en 2007 42 % de plus que les diplômés des programmes d'éducation au niveau du collégial (31 700 \$ au niveau du collégial comparativement à 45 000 \$ au niveau du baccalauréat); au niveau du doctorat, les diplômés dans le domaine des arts visuels et d'interprétation et technologie des communications gagnaient presque deux fois plus que ceux qui étaient titulaires d'une maîtrise dans ce domaine (37 500 \$ chez les titulaires d'une maîtrise et 69 000 \$ chez les titulaires d'un doctorat).

Une comparaison des gains deux ans après l'obtention du diplôme entre la promotion de 2000 et celle de 2005 révèle que les gains médians ont augmenté pour les diplômés de certains domaines alors qu'ils ont diminué pour d'autres

Au niveau agrégé, les gains des diplômés ont augmenté à tous les niveaux d'études de 2002 à 2007, mais seulement légèrement, soit de 1 % à 4 %. Les gains médians des diplômés de programmes d'éducation à tous les niveaux se sont accrus par rapport à cinq ans auparavant (en dollars constants). Par ailleurs, les gains des diplômés dans les programmes de mathématiques, d'informatique et de sciences de l'information ont diminué, peu importe le niveau d'études (des diplômés du collégial aux diplômés du doctorat).

Au niveau du doctorat, les diplômés de secteurs de programme traditionnellement dominés par les hommes (sciences physiques et de la vie et technologies, mathématiques, informatique et sciences de l'information, et architecture, génie et technologies connexes) avaient un revenu moindre en 2007 comparativement à la cohorte antérieure (les diplômés de 2000 interviewés en 2002, les gains étant exprimés en dollars constants). Par ailleurs, les titulaires d'un doctorat en éducation, en commerce, gestion et administration publique, et en agriculture, ressources naturelles et conservation étaient mieux rémunérés.

Résumé

L'END de 2007 a révélé que, comparativement à la promotion de 2000, une proportion plus faible de diplômés de la promotion de 2005 se sont joints à la population active après l'obtention de leur diplôme, et ce en dépit de conditions du marché du travail favorables. Parmi ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études, les taux d'emploi étaient élevés pour les diplômés de tous les niveaux d'études, allant de 90 % pour les diplômés du collégial à 93 % pour les diplômés de la maîtrise.

Même si une proportion relativement semblable des diplômés du collégial, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat de la promotion de 2005 ont pu trouver un emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme, on relevait des différences dans leurs gains. L'avantage salarial le plus marqué se situait entre le baccalauréat et la maîtrise, indiquant qu'il est financièrement avantageux d'investir dans des

études supérieures. Par contre, l'avantage salarial entre une maîtrise et un doctorat laisse entendre que les gains supplémentaires tirés d'un emploi deux ans après l'obtention d'un doctorat sont minimes. Une autre enquête de suivi, qui sera menée cinq ans après la remise des diplômes, révélera si les avantages salariaux entre les différents niveaux d'études évoluent à long terme.

Les résultats sur le marché du travail variaient selon le sexe. Comparativement aux hommes, les femmes diplômées étaient proportionnellement plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel, peu importe le niveau d'études, et celles qui travaillaient à temps plein gagnaient généralement moins que leurs homologues masculins. L'END peut être utilisée pour déterminer si plus de femmes décident de travailler à temps partiel, ou s'il est plus difficile d'obtenir un emploi à temps plein dans des domaines où la majorité des diplômés sont des femmes. En outre, l'END pourrait servir à déterminer si les différences dans les gains entre les travailleurs à temps plein tiennent aux différences dans les domaines d'études ou les choix de profession.

Même si le présent rapport n'analyse pas en détail les résultats sur le marché du travail selon le domaine d'études, il révèle que la répartition des gains varie énormément d'un domaine d'études à un autre, et également à l'intérieur des domaines d'études selon le niveau d'études. Les données de l'END pourraient servir à examiner le rapport entre les domaines d'études et les choix de profession, ainsi que son impact sur les résultats obtenus sur le marché du travail.

Section 3

Emprunts et dettes des étudiants

Les étudiants qui avancent dans le système postsecondaire canadien font face à des frais qui varient selon certaines dimensions, y compris le niveau d'études et le domaine d'études, la province de leur établissement d'enseignement, et le temps consacré à l'obtention de leur diplôme. S'ils décident de financer leurs études postsecondaires, les étudiants peuvent avoir recours à une combinaison de prêts étudiants du gouvernement, de gains provenant d'un emploi, de prêts privés, de l'aide de leur famille, et de leurs épargnes, entre autres. Pour un grand nombre d'entre eux, les dettes contractées auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales deviennent partie intégrante de la vie après l'obtention du diplôme. La section qui suit donne un aperçu des différentes formes d'endettement des étudiants et de leur relation avec les niveaux d'études. Plus précisément, elle débute avec les diplômés endettés auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales, suivis des diplômés endettés auprès de sources non gouvernementales, des diplômés qui devaient de l'argent uniquement à des sources gouvernementales et, finalement, des diplômés qui avaient contracté les deux types de dettes. Toutes les analyses dans la section qui suit sont limitées aux diplômés qui n'ont pas poursuivi d'autres études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme.

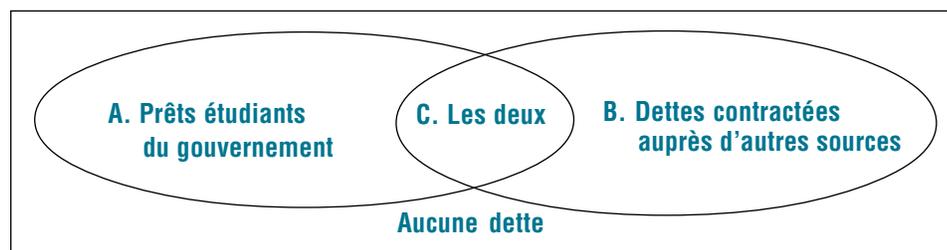
3.1 Aperçu de l'endettement

Près de la moitié des diplômés en 2005 qui n'ont pas fait d'autres études étaient endettés d'une façon quelconque au moment de l'obtention de leur diplôme

Parmi les 194 600 diplômés de 2005 qui n'ont pas fait d'autres études, 49 % avaient financé leurs études postsecondaires au moyen de prêts étudiants sous une forme ou une autre. La proportion de diplômés endettés au moment de l'obtention de leur diplôme, peu importe la source, variait selon les niveaux d'études, soit de 44 % des diplômés du doctorat à 54 % des diplômés du baccalauréat.

Figure 3.1

Diagramme schématique de l'endettement des étudiants

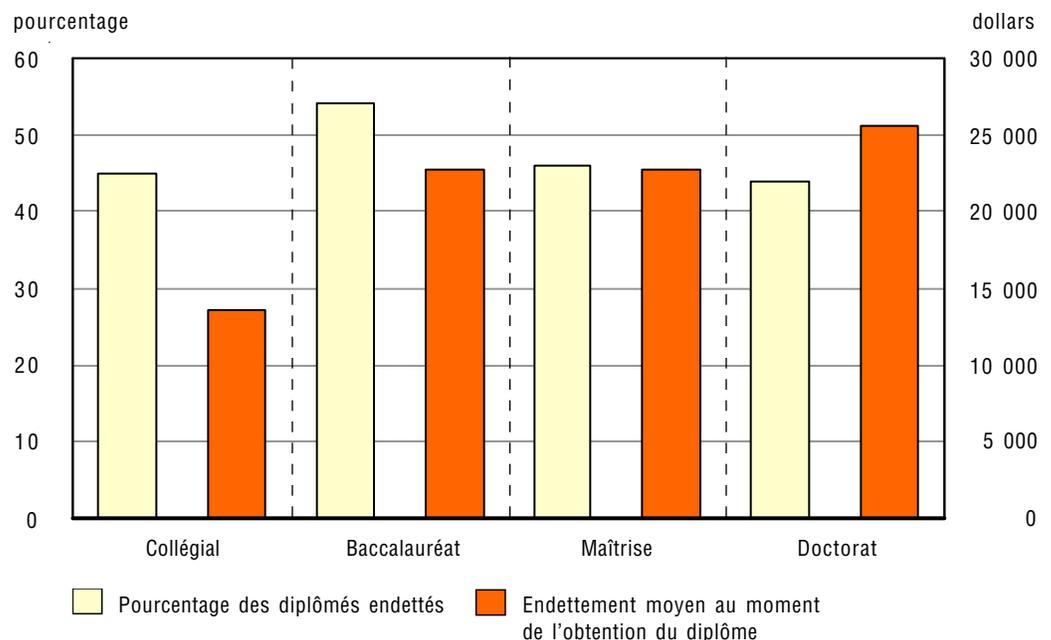


Information sur les prêts étudiants dans l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005)

Les répondants de l'Enquête nationale auprès des diplômés ont été interrogés au sujet du montant et des types de prêts qu'ils avaient utilisés pour financer leurs études. On leur demandait, entre autres, de l'information sur les dettes contractées auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales, ainsi que sur les montants correspondants. Par exemple, les prêts étudiants financés par l'État sont considérés comme une source gouvernementale, alors que les prêts privés, bancaires ou consentis par la famille sont considérés comme une source non gouvernementale. Le montant que doivent les diplômés au moment de l'obtention de leur diplôme peut inclure des dettes accumulées au cours d'études postsecondaires antérieures, qui ne sont peut-être pas directement reliées au grade, diplôme ou certificat le plus récent. Aux fins de la présente analyse, seuls les diplômés qui n'ont pas fait d'autres études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme et qui ont donc été tenus de commencer à rembourser leurs dettes d'étudiant sont inclus.

De même, on constatait chez les diplômés qui s'étaient endettés pour financer leurs études de fortes variations dans leurs niveaux d'endettement moyens auprès de toutes les sources, allant de 13 600 \$ à 25 600 \$. Les diplômés du collégial⁷, dont le programme est de plus courte durée, enregistraient dans l'ensemble le niveau d'endettement moyen le plus faible, suivi des bacheliers, des diplômés de la maîtrise et, finalement, des diplômés du doctorat. Le graphique 3.2 montre le pourcentage de diplômés ayant reçu des fonds de toutes les sources et l'endettement moyen au moment de l'obtention du diplôme à chaque niveau d'études.

Graphique 3.2
Fréquence de la dette et endettement moyen auprès de toutes les sources (gouvernementales et non gouvernementales) au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

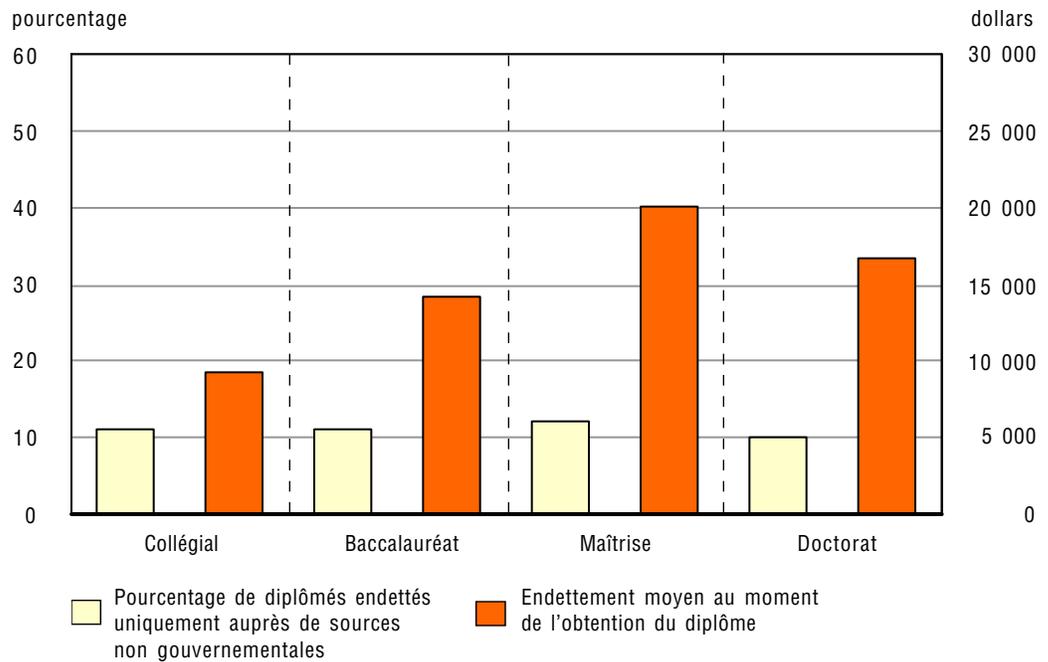
Sur les 54 % de bacheliers qui étaient endettés sous une forme ou une autre au moment de l'obtention de leur diplôme (environ 51 000 diplômés), presque 80 % devaient des sommes au gouvernement. La situation était semblable à tous les niveaux d'études : 76 % (sur les 45 %) des diplômés du collégial, 74 % (sur les 46 %) au niveau de la maîtrise, et 77 % (sur les 44 %) au niveau du doctorat. Les niveaux d'endettement moyen que représentaient ces prêts étudiants étaient très similaires à l'endettement moyen des diplômés qui devaient de l'argent uniquement à des sources gouvernementales (voir le tableau A.7 en annexe).

En dépit d'un endettement moyen supérieur à 20 000 \$ pour les diplômés du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat, environ le quart avaient remboursé la totalité de leur dette deux ans après avoir obtenu leur diplôme. Les diplômés de la maîtrise étaient les plus nombreux (32 %) à avoir remboursé leurs prêts étudiants (de source gouvernementale et non gouvernementale), suivis des diplômés du doctorat (30 %), des bacheliers (28 %) et, enfin, des diplômés du collégial (24 %).

Un diplômé sur neuf était endetté uniquement auprès de sources non gouvernementales, avec peu de variation entre les niveaux d'études

Environ 22 000 diplômés – ou 11 % de tous les diplômés de 2005 qui n'avaient pas fait d'autres études – devaient des sommes uniquement à des sources non gouvernementales. Les prêts étudiants de sources non gouvernementales, qui se composent surtout de prêts consentis par le secteur privé, les banques et la famille, variaient peu entre les niveaux d'études, la gamme étant de 10 % des doctorats à 12 % des maîtrises.

Toutefois, le montant moyen de la dette des diplômés qui avaient contracté des prêts uniquement auprès de sources non gouvernementales indiquait que des niveaux d'études plus élevés étaient associés à des niveaux d'endettement plus élevés. Le graphique 3.3 montre que le montant moyen de la dette due uniquement à des sources non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme variait de 9 300 \$ au niveau du collégial à plus de 20 000 \$ au niveau de la maîtrise.

Graphique 3.3**Fréquence et montant moyen de la dette des diplômés qui devaient uniquement à des sources non gouvernementales au moment de l'obtention de leur diplôme, selon le niveau d'études**

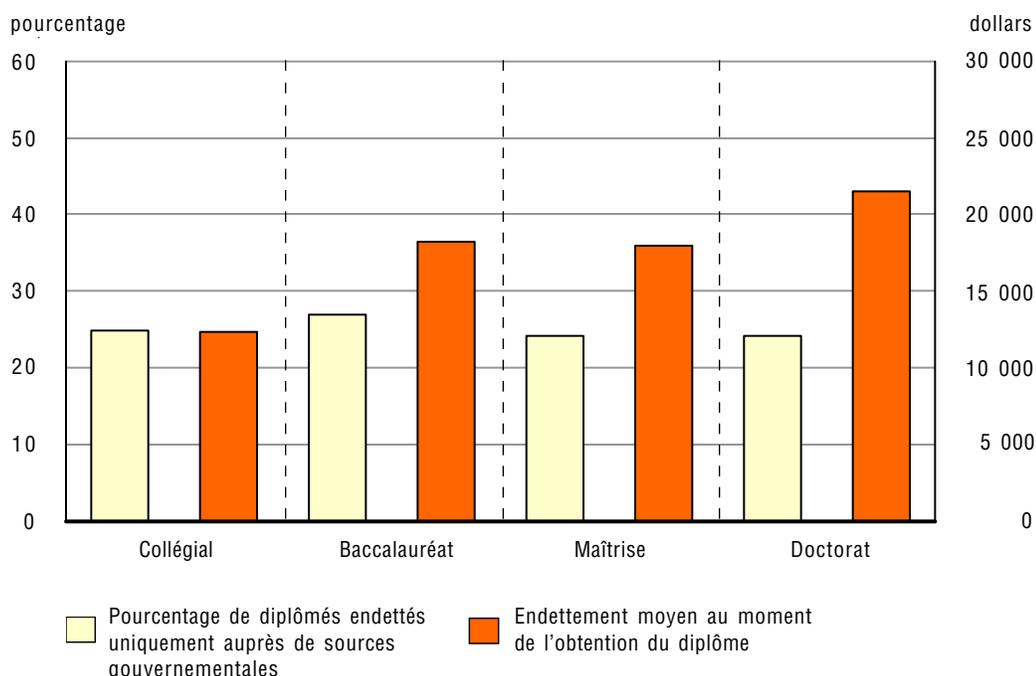
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Une forte proportion des diplômés avaient remboursé entièrement les prêts obtenus de sources non gouvernementales deux ans après avoir obtenu leur diplôme ou grade en 2005. Dans l'ensemble, 43 % des diplômés de 2005 qui devaient des sommes uniquement à des sources non gouvernementales avaient remboursé au complet leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme, les bacheliers en représentant la proportion la plus forte (45 %) suivis des diplômés du doctorat (42 %) et des diplômés du collégial et de la maîtrise (41 %).

Environ le quart de tous les diplômés de la promotion de 2005 qui n'ont pas fait d'autres études avaient uniquement des prêts étudiants financés par le gouvernement

À peu près 50 000 diplômés – ou environ 26 % des diplômés de 2005 qui n'ont pas fait d'autres études – devaient des sommes uniquement à des sources gouvernementales lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme. La proportion de diplômés qui avaient contracté des dettes ne différait pas beaucoup selon le niveau d'études, s'établissant à 25 % des diplômés du collégial, 24 % des diplômés de la maîtrise et du doctorat, et 27 % des diplômés du baccalauréat.

L'endettement moyen des diplômés qui avaient contracté des dettes uniquement auprès de sources gouvernementales était le plus élevé pour les diplômés du doctorat (21 600 \$) et le plus faible pour les diplômés du collégial (12 300 \$). Dans le cas des bacheliers, qui représentaient près de la moitié de ce groupe, le montant moyen était de 18 200 \$. Le graphique 3.4 montre la répartition des diplômés qui n'avaient que des prêts du gouvernement à rembourser, ainsi que la taille moyenne de cette dette.

Graphique 3.4**Fréquence et montant moyen de la dette des diplômés qui devaient uniquement à des sources gouvernementales au moment de l'obtention de leur diplôme, selon le niveau d'études**

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

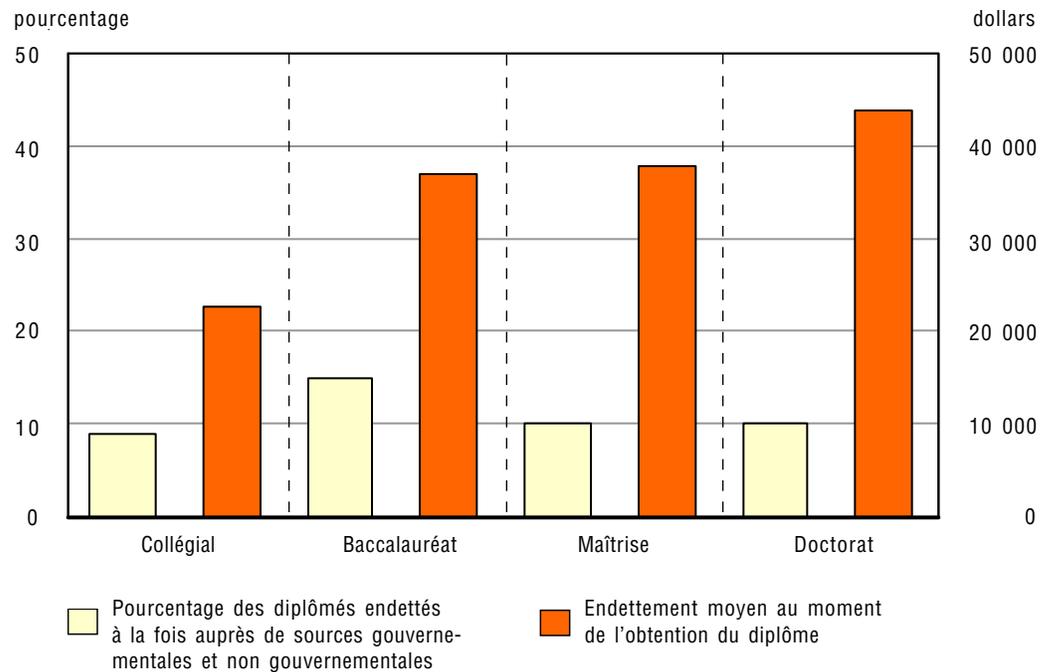
Dans l'ensemble, près de 14 000 diplômés – ou environ 27 % de ceux qui devaient de l'argent uniquement à des sources gouvernementales au moment d'obtenir leur diplôme – avaient remboursé leur dette deux ans plus tard. La proportion différait selon les niveaux d'études, les diplômés de la maîtrise étant les plus nombreux à avoir remboursé leur dette (34 %), suivis des diplômés du doctorat (33 %), des bacheliers (31 %) et, enfin, des diplômés du collégial (20 %).

À peu près 12 % de tous les diplômés qui n'ont pas fait d'autres études devaient des sommes à la fois à des sources gouvernementales et non gouvernementales

Plus d'un diplômé du baccalauréat sur sept n'ayant pas fait d'autres études devait des sommes à la fois à des sources gouvernementales et non gouvernementales. De même, environ 10 % des diplômés de la maîtrise et du doctorat avaient fait appel aux deux types de financement. À l'instar des graphiques 3.2, 3.3 et 3.4, le graphique 3.5 montre la fréquence de la dette et le montant moyen dû aux deux types de sources (gouvernementales et non gouvernementales) selon le niveau d'études.

Graphique 3.5

Fréquence et montant moyen de la dette des diplômés qui devaient à la fois à des sources gouvernementales et non gouvernementales au moment de l'obtention de leur diplôme, selon le niveau d'études



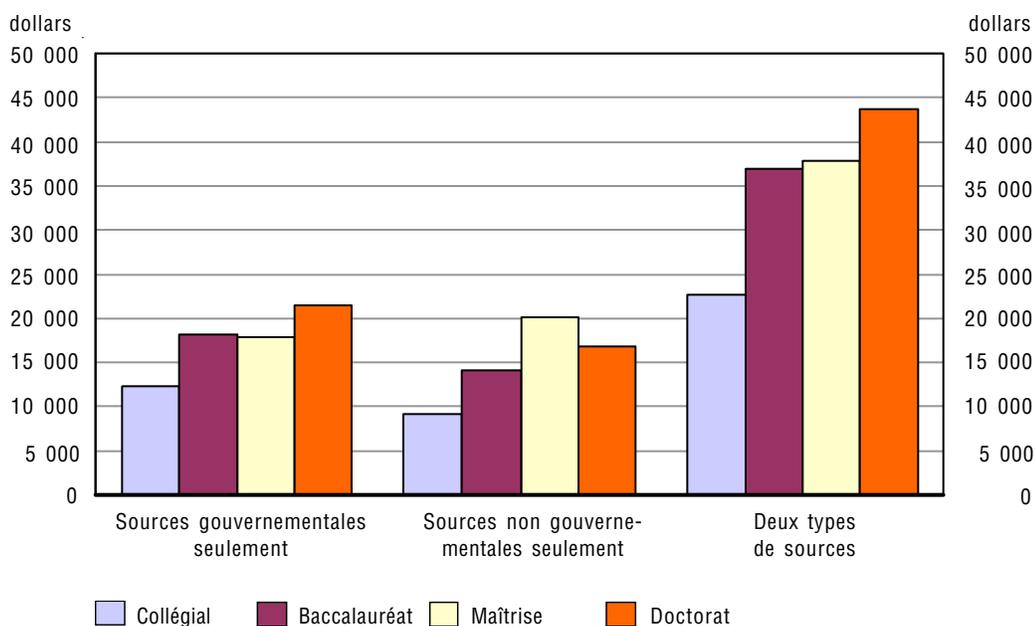
Nota : L'échelle utilisée pour présenter l'endettement moyen diffère de celle utilisée dans les figures précédentes en raison de l'ampleur de l'endettement moyen des étudiants qui avaient contracté des dettes auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Même si la proportion de diplômés qui avaient fait appel aux deux sources de financement n'était pas remarquablement élevée, en termes relatifs le montant moyen qu'ils devaient différait considérablement de celui que devaient les diplômés qui n'avaient utilisé qu'une seule source de financement.

La première différence substantielle qui se dégage du graphique 3.6 ci-après est l'ampleur de l'endettement moyen par rapport aux montants moyens dus à un seul type de source. Par exemple, l'endettement moyen d'un diplômé du collégial qui avait emprunté aux deux sources était de 1 000 \$ de plus à l'obtention du diplôme que si l'on combinait la dette moyenne de ceux qui avaient fait appel uniquement à des sources gouvernementales avec la dette moyenne de ceux qui n'avaient fait appel qu'à des sources non gouvernementales au niveau du collégial.

Le deuxième contraste substantiel qui ressort du graphique 3.6 est la différence dans les montants moyens des dettes entre les niveaux d'études. La différence entre la dette moyenne (pour les diplômés qui avaient utilisé les deux sources) d'un diplômé du collégial et celle d'un bachelier était de 14 400 \$. Il y aurait lieu de faire une analyse plus poussée et plus complète de la composition de la dette de ces diplômés.

Graphique 3.6**Montant moyen dû à des sources gouvernementales seulement, à des sources non gouvernementales seulement, et aux deux types de sources, selon le niveau d'études**

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Dans la prochaine section, on analysera la façon dont ont changé la proportion de diplômés endettés (qui ont emprunté à des sources gouvernementales et non gouvernementales) et le montant moyen de leur dette comparativement aux diplômés de 2000. À des fins de comparaison, toutes les formes de dettes ont été converties à des dollars constants de 2007.

La proportion de diplômés endettés au moment de l'obtention de leur diplôme et le montant moyen de leur dette étaient semblables pour les promotions de 2000 et de 2005

Comme il a déjà été mentionné, environ la moitié des diplômés de 2005 qui n'ont pas poursuivi leurs études devaient de l'argent à une source gouvernementale ou non gouvernementale pour leurs études postsecondaires. Cette proportion était à peu près identique à la proportion des diplômés de 2000 qui avaient fait appel à une source de financement (50 %). Étant donné que la promotion de 2005 représentait un nombre plus élevé de diplômés que toutes les cohortes antérieures de diplômés, le nombre de diplômés endettés est passé de 89 700 en 2000 à 96 300 en 2005.

Le montant moyen de la dette de toutes les sources en dollars constants de 2007 des membres de la cohorte de 2005 qui avaient contracté des prêts étudiants ne différait pas beaucoup du montant de la promotion de 2000. Les différences, même si elles sont petites, ont révélé que les niveaux d'endettement moyens des diplômés de 2005 étaient plus faibles que ceux de leurs homologues de 2000 : les diplômés du doctorat devaient environ 1 300 \$ de moins, en moyenne, et les diplômés du collégial, environ 700 \$ de moins.

Les diplômés de la promotion de 2005 qui avaient contracté des prêts uniquement auprès de sources non gouvernementales avaient tendance, en moyenne, à devoir davantage que leurs homologues de 2000 à tous les niveaux d'études

La promotion de 2005 comptait une plus forte proportion de diplômés qui devaient des sommes uniquement à des sources non gouvernementales, et le niveau d'endettement moyen de ces diplômés était plus élevé par rapport à celui de diplômés semblables de 2000. Plus précisément, les diplômés de 2005 du collégial devaient environ 1 400 \$⁸ de plus, les bacheliers environ 3 600 \$ de plus, et les diplômés de la maîtrise environ 4 100 \$ de plus. Pour ce qui est des différences en pourcentage, les bacheliers qui avaient eu recours uniquement à des sources non gouvernementales devaient 32 % de plus que les bacheliers de 2000, alors que les diplômés de la maîtrise de la promotion de 2005 devaient 24 % de plus que leurs homologues de 2000. Le tableau 3.1 montre que la proportion de diplômés et leur niveau d'endettement moyen (source non gouvernementales seulement) étaient plus élevés en 2005 qu'en 2000 à la plupart des niveaux d'études.

Tableau 3.1

Proportion et montant moyen de la dette (en dollars constants de 2007) des diplômés de 2000 et de 2005 endettés auprès de sources non gouvernementales seulement, selon le niveau d'études

	Proportions de diplômés		Montant moyen de la dette (en dollars constants de 2007)		
	Promotion de 2000	Promotion de 2005	Promotion de 2000	Promotion de 2005	Différence
	pourcentage	pourcentage	dollars	dollars	
Collégial	8	11	8 300	9 700	1 400
Baccalauréat	8	11	11 100	14 700	3 600
Maîtrise	7	12	16 800	20 900	4 100
Doctorat	7	10	18 000	17 500	-500

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les montants sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotions de 2000 et de 2005).

La proportion de diplômés endettés uniquement auprès de sources gouvernementales et leur endettement moyen étaient plus faibles parmi les diplômés de 2005 par comparaison à la cohorte de 2000

À tous les niveaux d'études en 2005, la proportion de diplômés qui avaient eu uniquement recours à des sources gouvernementales a régressé par rapport aux niveaux observés en 2000 : le tableau 3.2 révèle une baisse de huit points de pourcentage de la proportion de diplômés du collégial qui avaient contracté des dettes uniquement auprès du gouvernement, de sept points de pourcentage pour les bacheliers, de six points de pourcentage pour les diplômés de la maîtrise et, finalement, de deux points de pourcentage pour les diplômés du doctorat.

Non seulement la proportion de diplômés endettés uniquement auprès du gouvernement était-elle plus faible en 2005 comparativement à 2000, mais le niveau d'endettement moyen pour ces prêts était inférieur aux niveaux de 2000, sauf pour les diplômés du doctorat. La différence la plus marquée dans le niveau d'endettement moyen auprès du gouvernement entre les diplômés de 2005 et les diplômés de 2000 se situait au niveau du baccalauréat, où les diplômés de 2005 devaient environ 3 600 \$ de moins.

Tableau 3.2**Proportion et montant moyen de la dette (en dollars constants de 2007) des diplômés de 2000 et de 2005 endettés auprès de sources gouvernementales seulement, selon le niveau d'études**

	Proportions de diplômés		Montant moyen de la dette (en dollars constants de 2007)		
	Promotion de 2000	Promotion de 2005	Promotion de 2000	Promotion de 2005	Différence
	pourcentage	pourcentage	dollars	dollars	
Collégial	33	25	14 600	12 800	-1 800
Baccalauréat	34	27	22 600	19 000	-3 600
Maîtrise	30	24	20 600	18 700	-1 900
Doctorat	26	24	20 900	22 500	1 600

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les montants sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotions de 2000 et de 2005).

Conformément aux niveaux d'endettement moyens plus faibles (sources gouvernementales seulement), la proportion de diplômés endettés au moment de l'obtention de leur diplôme qui avaient acquitté leur dette au gouvernement deux ans après l'obtention de leur diplôme était plus élevée dans la cohorte de 2005 que dans celle de 2000 (voir le tableau 3.3 ci-dessous).

Tableau 3.3**Proportion des diplômés de 2000 et de 2005 qui avaient remboursé leur dette au gouvernement deux ans après l'obtention de leur diplôme, selon le niveau d'études**

	Promotion de 2000	Promotion de 2005
	pourcentage	pourcentage
Collégial	17	20
Baccalauréat	22	31
Maîtrise	27	34
Doctorat	32	33

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotions de 2000 et de 2005).

Une comparaison entre les deux cohortes (promotion de 2000 et promotion de 2005) révèle que les proportions de diplômés endettés auprès des deux sources de financement n'étaient pas significativement différentes pour la plupart des niveaux d'études. On relève, toutefois, une hausse de quatre points de pourcentage dans la proportion des bacheliers qui, au moment de l'obtention de leur diplôme, avaient des prêts à rembourser à des sources aussi bien gouvernementales que non gouvernementales. Si nous convertissons en dollars constants de 2007 les montants de 2000 et de 2005 dus aux deux sources de financement au moment de l'obtention du diplôme, les diplômés de 2000 qui devaient des sommes aux deux sources affichaient un endettement moyen plus élevé aux niveaux de la maîtrise et du doctorat, alors que les diplômés de 2005 qui avaient eu recours aux deux types de prêts avaient un endettement moyen plus élevé aux niveaux du collégial et du baccalauréat. Le tableau 3.4 montre le montant moyen de la dette devant être remboursée aux deux sources ainsi que la différence en dollars entre les deux promotions.

Tableau 3.4

Proportion et montant moyen de la dette (en dollars constants de 2007) des diplômés de 2000 et de 2005 endettés à la fois auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales, selon le niveau d'études

	Proportions de diplômés		Montant moyen de la dette (en dollars constants de 2007)		
	Promotion de 2000	Promotion de 2005	Promotion de 2000	Promotion de 2005	Différence
	pourcentage	pourcentage	dollars	dollars	
Collégial	8	9	22 400	23 600	1 100
Baccalauréat	11	15	37 600	38 600	900
Maîtrise	8	10	41 000	39 400	-1 600
Doctorat	12	10	50 000	45 500	-4 500

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les montants sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotions de 2000 et de 2005).

3.2 Dettes d'études financées par le gouvernement

L'aperçu de l'endettement (auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales) présenté dans la section précédente a révélé que les diplômés de 2000 et de 2005 ont contracté des emprunts pour financer leurs études de montants différents qui variaient selon qu'il s'agissait d'un prêt gouvernemental ou non gouvernemental. Les diplômés de la promotion de 2005 qui étaient endettés étaient plus susceptibles d'avoir contracté des dettes uniquement auprès de sources non gouvernementales – et d'avoir un endettement moyen plus élevé. Par contre, ils étaient moins susceptibles de devoir des sommes uniquement à des sources gouvernementales – et leur endettement moyen était moins élevé. Le montant moyen des dettes indiquait également que certains diplômés devaient faire face à un lourd fardeau financier après avoir obtenu leur diplôme. Dans ce contexte, certains diplômés – surtout ceux que l'on jugeait fortement endettés – pourraient avoir des difficultés à rembourser leur dette.

Dans la section qui suit, qui porte surtout sur les prêts consentis aux étudiants par le gouvernement, on décrit le lourd fardeau d'endettement, le revenu personnel, les difficultés en matière de remboursement et les ratios du service de la dette pour les diplômés qui n'ont pas fait d'autres études. À noter que toutes les références à un endettement dans la section suivante s'appliquent aux diplômés qui devaient de l'argent au gouvernement au moment de l'obtention de leur diplôme, et non pas à toute la promotion de diplômés de 2005.

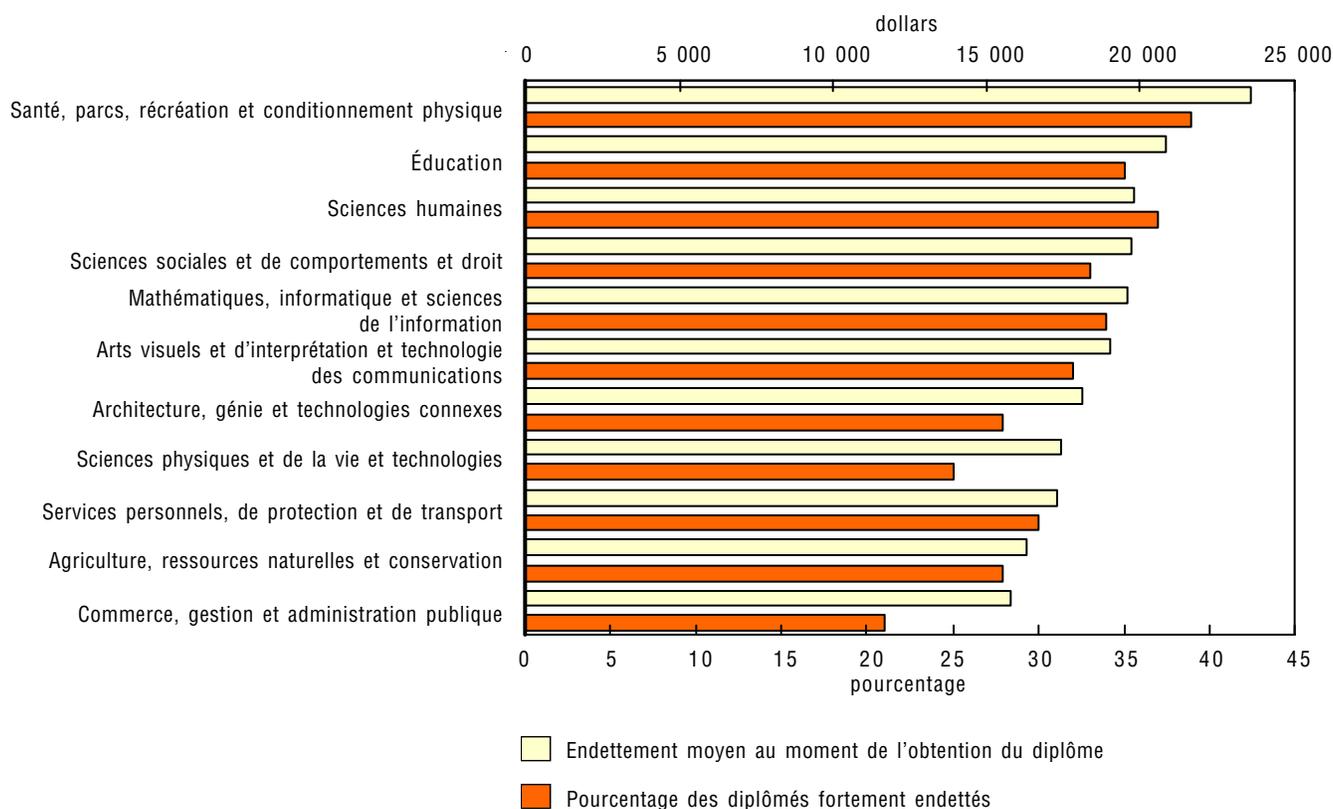
Dans l'ensemble, certains étudiants ont accumulé des dettes financées par le gouvernement de 25 000 \$ ou plus à tous les niveaux d'études

Parmi les étudiants de la promotion de 2005 qui avaient obtenu des prêts étudiants du gouvernement, une proportion considérable des diplômés aux niveaux du collégial, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat étaient fortement endettés – des dettes 25 000 \$ ou plus. Les diplômés du doctorat endettés auprès du gouvernement affichaient la proportion la plus élevée de prêts substantiels (35 %), suivis des bacheliers (32 %), des diplômés de la maîtrise (27 %) et des diplômés du collégial (12 %). En outre, on relevait des différences dans la proportion des diplômés

fortement endettés entre les domaines d'études et à l'intérieur de chaque niveau d'études. Par exemple, 47 % des diplômés en sciences humaines et 11 % des diplômés en administration des affaires au niveau du collégial faisaient face à un lourd endettement au moment de l'obtention de leur diplôme. Le graphique 3.7 montre la taille de la dette moyenne au moment de l'obtention du diplôme ainsi que la proportion des bacheliers des divers domaines d'études qui étaient lourdement endettés⁹.

Graphique 3.7

Répartition de l'endettement moyen entre les domaines d'études au niveau du baccalauréat et proportion de diplômés fortement endettés dans chaque domaine



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Fait intéressant qui ressort du graphique 3.7, les diplômés en commerce, gestion et administration publique affichaient non seulement l'endettement moyen le plus faible mais également la proportion la plus faible de diplômés fortement endettés. Le domaine de la santé, des parcs, de la récréation et du conditionnement physique – un domaine qui comprenait la médecine – affichait le taux d'endettement moyen le plus élevé (23 600 \$) en plus de la proportion la plus élevée de lourds fardeaux d'endettement (39 %).

Comprendre la répartition de l'endettement des étudiants : peu endettés, moyennement endettés, lourdement endettés

Le montant des dettes que contractent les étudiants pour leurs études postsecondaires peut varier selon le niveau d'études, la province où se situe l'établissement d'enseignement, et la durée du programme. Aux fins du présent rapport, on a utilisé trois niveaux d'endettement : petite dette – moins de 10 000 \$, dette moyenne – 10 000 \$ à 24 999 \$, et dette importante – 25 000 \$ ou plus.

Les diplômés dont le niveau d'endettement au moment de l'obtention de leur diplôme était plus élevé étaient moins susceptibles de rembourser leur dette en moins de deux ans. Les diplômés du baccalauréat qui remboursaient encore leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme étaient proportionnellement plus de deux fois plus nombreux à être lourdement endettés auprès du gouvernement (25 000 \$ ou plus). Les résultats étaient semblables aux niveaux de la maîtrise et du doctorat.

Une comparaison des diplômés des deux cohortes indique que la proportion de ceux qui étaient lourdement endettés au moment de l'obtention de leur diplôme est demeurée à peu près inchangée. Il y a toutefois une exception : les diplômés du doctorat de 2005 étaient plus susceptibles que leurs homologues de 2000 de faire face à un lourd fardeau d'endettement. Le tableau 3.5 divise les diplômés endettés auprès du gouvernement en deux catégories : 1) ceux qui remboursaient encore leur dette au gouvernement deux ans après l'obtention de leur diplôme et 2) ceux qui avaient remboursé leurs prêts. Un examen portant uniquement sur les diplômés qui remboursaient encore leur dette au gouvernement deux ans après l'obtention de leur diplôme a fait ressortir peu de différences entre les cohortes dans les proportions de diplômés lourdement endettés, sauf au niveau du doctorat (32 % étaient lourdement endettés au moment de l'obtention de leur diplôme en 2000 comparativement à 40 % en 2005). Bien que la proportion des diplômés lourdement endettés à l'obtention de leur diplôme ait été similaire pour les diplômés de la maîtrise et supérieure pour les diplômés du doctorat de la cohorte de 2005, davantage de diplômés de la maîtrise et du doctorat avaient remboursé leurs prêts comparativement à la cohorte de 2000.

Tableau 3.5

Proportion de diplômés lourdement endettés auprès du gouvernement à l'obtention de leur diplôme selon qu'ils remboursaient encore ou non leurs prêts deux ans plus tard et selon le niveau d'études

	Proportion de diplômés lourdement endettés parmi ceux ayant une dette à l'obtention de leur diplôme		Proportion de diplômés lourdement endettés parmi ceux toujours endettés deux ans après l'obtention de leur diplôme		Proportion de diplômés lourdement endettés parmi ceux qui avaient remboursé leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme	
	Promotion de 2000	Promotion de 2005	Promotion de 2000	Promotion de 2005	Promotion de 2000	Promotion de 2005
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Collégial	12	12	14	14	F	F
Baccalauréat	31	32	35	38	18	16
Maîtrise	26	27	32	32	10	17
Doctorat	27	35	32	40	15	24

F trop peu fiable pour être publié

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotions de 2000 et de 2005).

Dans l'ensemble, les diplômés qui remboursaient encore leur dette au gouvernement deux ans après l'obtention de leur diplôme gagnaient moins que les diplômés qui étaient complètement libérés de leurs prêts étudiants

Dans l'ensemble, un revenu moyen plus élevé en 2006 était associé à des niveaux d'études plus élevés aussi bien pour ceux qui avaient remboursé leur dette que pour ceux qui payaient encore. Fait intéressant, le revenu gagné en 2006 était plus élevé à chaque niveau d'études pour les diplômés qui avaient réussi à s'acquitter de la dette qu'ils avaient contractée auprès de sources gouvernementales, comparativement à ceux qui continuaient encore à rembourser. Les bacheliers qui avaient acquitté leur dette gagnaient plus de 8 000 \$ de plus – ou environ 23 % de plus – que leurs homologues encore endettés deux ans après l'obtention de leur diplôme. Des résultats semblables ont été observés pour le collégial (7 %), la maîtrise (27 %) et le doctorat (7 %).

Les taux d'emploi ne différaient pas entre les deux groupes de diplômés (qui avaient ou non remboursé leur dette d'étudiant) aux niveaux du collège et du baccalauréat, mais on constatait quelques différences assez prononcées aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. Les diplômés de la maîtrise qui avaient payé leur dette au gouvernement affichaient un taux d'emploi qui était de six points de pourcentage supérieur, alors que les diplômés du doctorat enregistraient un taux d'emploi de trois points de pourcentage plus élevé.

Des comparaisons entre les promotions de 2005 et de 2000 révèlent que dans l'ensemble, le revenu moyen (en dollars constants de 2007) différait entre les cohortes aux niveaux du baccalauréat et du doctorat : les bacheliers de 2005 qui avaient des dettes de sources gouvernementales au moment de l'obtention de leur diplôme gagnaient environ 2 500 \$ de plus que les diplômés de 2000 dans une situation semblable. Les diplômés du doctorat qui, au moment de l'obtention de leur diplôme, avaient un prêt étudiant consenti par le gouvernement touchaient environ 9 500 \$ de moins (en dollars constants de 2007). Si l'on fait la distinction entre les diplômés qui avaient remboursé leur dette et ceux qui ne l'avaient pas fait, on se rend compte que certains diplômés de 2005 réussissaient mieux que les diplômés de 2000, alors que d'autres réussissaient moins bien. Les bacheliers qui avaient accumulé des dettes pendant leur programme et qui étaient libérés de ces dettes deux ans plus tard (promotion de 2005) gagnaient 12 % de plus, en moyenne, que les bacheliers de 2000 dans la même situation. Par ailleurs, les diplômés du collégial et du doctorat de 2005 touchaient un revenu qui était de 10 % et 14 % respectivement inférieur à celui des diplômés du collégial et du doctorat de la promotion de 2000.

En ce qui concerne les diplômés qui payaient encore leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme, seuls les diplômés du doctorat de 2005 différaient de leurs homologues de 2000 : ils gagnaient environ 9 000 \$ de moins ou 85 % de ce que gagnaient les diplômés de 2000. Il y avait très peu de différence entre les cohortes dans les taux d'emploi.

Environ un diplômé sur quatre endetté auprès du gouvernement au moment de l'obtention de son diplôme en 2005 a déclaré avoir de la difficulté à rembourser ses emprunts

Le tableau 3.6 montre que les diplômés endettés auprès du gouvernement au moment de l'obtention de leur diplôme avaient de la difficulté à rembourser leurs emprunts à tous les niveaux d'études. La proportion de diplômés qui ont déclaré des difficultés

variait d'un sommet de 29 % au niveau du collégial à 23 % au niveau de la maîtrise. Fait intéressant, même ceux qui avaient acquitté la dette qu'ils avaient souscrite auprès du gouvernement ont affirmé avoir eu des difficultés : 13 % des diplômés du collégial, 11 % des bacheliers, 16 % au niveau de la maîtrise et 17 % au niveau du doctorat. Toutefois, ceux qui remboursaient encore leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme étaient, à tous les niveaux, sensiblement plus nombreux à déclarer des difficultés. Il serait intéressant de chercher à comprendre pourquoi les diplômés éprouvent des difficultés à rembourser leur dette d'études. On pourrait se demander si c'est parce qu'ils ont accumulé des types de dettes autres que des dettes d'études, en utilisant par exemple des cartes de crédit ou en contractant un prêt hypothécaire, un prêt-auto ou un prêt personnel.

Tableau 3.6

Proportion de diplômés qui ont déclaré avoir eu de la difficulté à rembourser leur dette au gouvernement selon qu'ils remboursaient encore ou non leurs prêts deux ans après l'obtention de leur diplôme et selon le niveau d'études

	Tous les diplômés	Diplômés toujours endettés deux ans après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux ans après l'obtention du diplôme
	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Collégial	29	33	13 ^E
Baccalauréat	26	32	11
Maîtrise	23	27	16
Doctorat	25	28	17

^E à utiliser avec prudence

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Calcul du remboursement de la dette

L'analyse du remboursement de la dette se fonde sur deux principes directeurs : 1) comparaisons au sein d'une même cohorte (entre les diplômés d'une année donnée) et 2) comparaisons entre les cohortes (entre des diplômés comparables de différentes promotions). Les comparaisons de la dette peuvent se révéler complexes : faut-il comparer des dollars constants (corrigés pour tenir compte de l'inflation) pour une année de base précise, ou des dollars courants pour l'année à laquelle la dette a été déclarée? Dans le présent document, les comparaisons de la dette entre les promotions sont fondées sur le dollar constant de 2007. Par contre, pour les raisons exposées dans le paragraphe qui suit, une correction de l'inflation n'a pas été faite pour les comparaisons de la dette au sein d'une même promotion.

La correction de l'inflation ne peut être appliquée aux comparaisons au sein d'une même cohorte, comme l'ont démontré Allen et Vaillancourt (2004) et comme l'illustre l'exemple suivant, qui pourrait donner l'impression que les répondants ont remboursé une partie de leur dette même si ce n'est pas le cas. En effet, si un répondant doit 1 000 \$ lorsqu'il obtient son diplôme et 1 000 \$ deux ans plus tard, la conversion de la dette après deux ans en dollars constants de l'année d'obtention du diplôme, selon un taux d'inflation de 3 %, indiquerait que le répondant a remboursé environ 5 % de sa dette ((943 \$ - 1 000 \$) / 1 000 \$), ce qui est inexact.

Les similitudes et les contrastes constatés entre les cohortes (la promotion de 2005 par rapport à la promotion de 2000) ont révélé qu'une fréquence plus élevée de difficultés déclarées au sujet du remboursement de la dette était reliée à des niveaux d'études plus faibles pour les diplômés de 2005 et de 2000 qui étaient endettés au moment de l'obtention de leur diplôme : elle était la plus forte chez les diplômés du collégial et la plus faible chez les diplômés de la maîtrise (la plus faible chez les diplômés du doctorat en 2000).

En ce qui concerne les contrastes entre les cohortes, on relevait des différences mineures dans les difficultés de remboursement à chaque niveau d'études; toutefois, les diplômés du doctorat de 2005 qui étaient endettés étaient plus susceptibles de déclarer des difficultés à acquitter leur dette comparativement à leurs pairs de 2000 (une différence de sept points de pourcentage). Enfin, un examen des difficultés qu'avaient eues les diplômés qui avaient complètement remboursé leur dette a révélé que la récente cohorte (2005) était plus susceptible de signaler des difficultés que ses prédécesseurs.

3.3 Profil de la taille de l'endettement à l'obtention du diplôme

Une dette de 25 000 \$ ou plus était considérée comme lourde, car l'accumulation d'une dette de cette taille constitue un gros fardeau financier pour la plupart des diplômés. Mais que dire des diplômés qui ont réussi à maintenir à des niveaux plus bas leur endettement auprès du gouvernement? Par exemple, quelle est la répartition des diplômés selon l'importance de la dette (peu endetté, moyennement ou lourdement endetté)? Cette répartition diffère-t-elle selon les niveaux d'études? Dans la présente section, on dresse le profil des diplômés pour ce qui est de leur endettement moyen, de leur revenu et de leur difficulté à rembourser leur dette aux différents niveaux d'études.

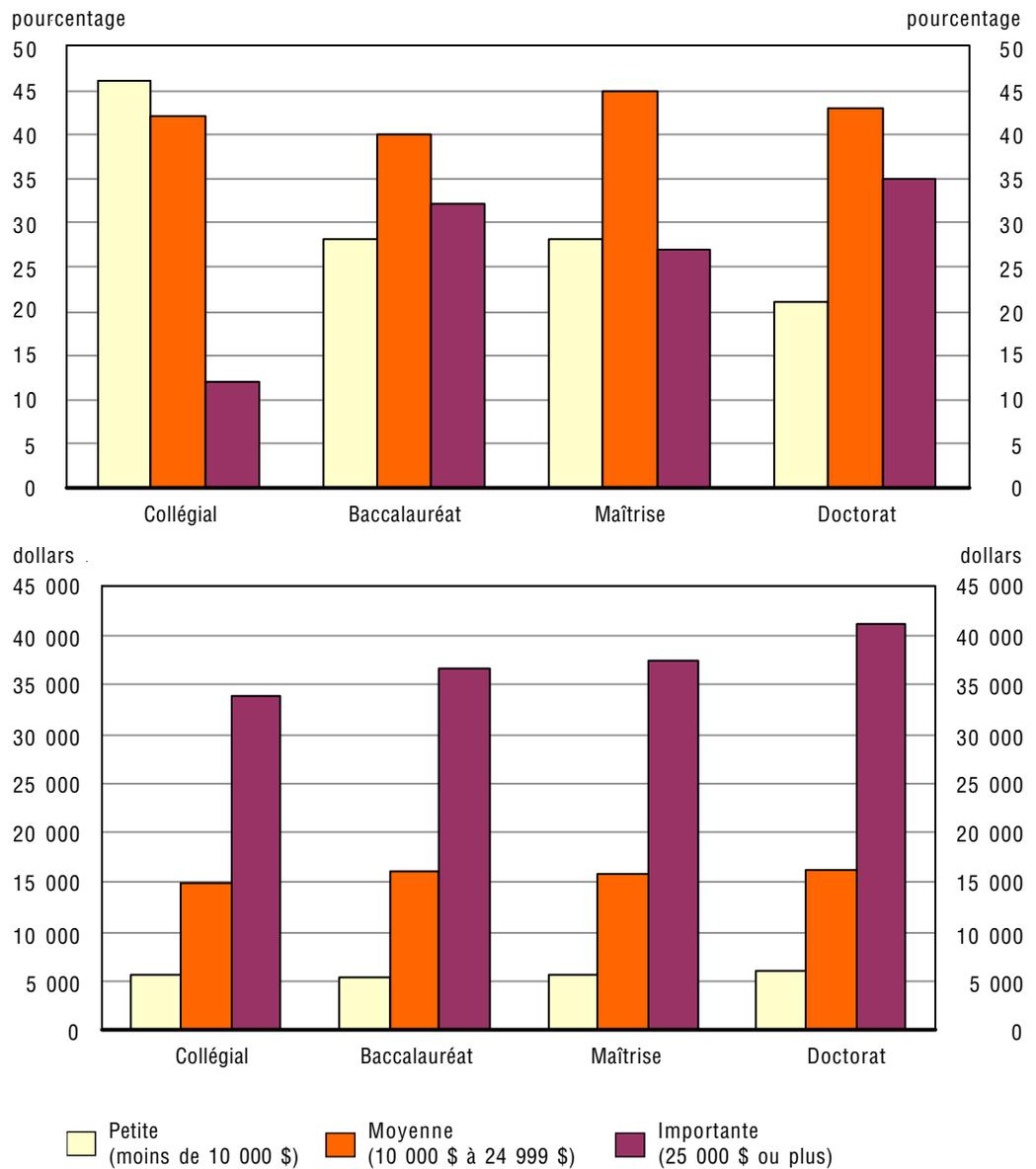
Les diplômés du collégial étaient les plus nombreux à être peu endettés (moins de 10 000 \$)

Une plus forte proportion (46 %) des diplômés du collégial qui étaient endettés au moment de l'obtention de leur diplôme en raison de prêts étudiants consentis par le gouvernement ont terminé leurs études avec relativement peu de dettes, comparativement aux diplômés du baccalauréat (28 %), de la maîtrise (28 %) et du doctorat (21 %). Toutefois, le niveau d'endettement moyen des diplômés du collégial peu endettés au moment de l'obtention de leur diplôme n'était pas différent de celui d'autres diplômés aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat. En d'autres mots, ceux dont le niveau d'endettement était faible au moment de l'obtention de leur diplôme avaient à peu près le même niveau d'endettement à tous les niveaux d'études.

La classification de l'importance des dettes était directement reliée au nombre de diplômés libérés de dettes¹⁰ deux ans après l'obtention de leur diplôme. Les bacheliers peu endettés étaient les plus susceptibles d'avoir remboursé leur dette – 53 % l'avaient fait – alors que les diplômés du collégial étaient les moins nombreux (30 %) à avoir acquitté leur petite dette deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Il n'est pas étonnant que les diplômés lourdement endettés à tous les niveaux d'études étaient les moins susceptibles d'avoir remboursé leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Graphique 3.8
Répartition de la taille de la dette et montant moyen dû au gouvernement, selon le niveau d'études



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Non seulement les diplômés du doctorat avaient-ils la plus forte proportion de diplômés lourdement endettés, mais ceux-ci avaient le fardeau d'endettement moyen le plus élevé

Le graphique 3.8 révèle également que les diplômés du doctorat dont le fardeau d'endettement était élevé (35 %) devaient en moyenne plus de 41 000 \$ au gouvernement. Enfin, la proportion de diplômés moyennement endettés (10 000 \$ à 24 999 \$) était la plus élevée chez les diplômés de la maîtrise (45 %), mais pas beaucoup plus élevée que celle qui a été observée au niveau du baccalauréat (40 %), du collégial (42 %) ou du doctorat (43 %).

Les diplômés lourdement endettés et, dans une certaine mesure, les diplômés moyennement endettés, ont déclaré avoir des difficultés à rembourser leurs emprunts

À chaque niveau d'études, un certain nombre de diplômés ont affirmé avoir de la difficulté à rembourser leur dette. Les proportions les plus élevées de diplômés ayant des difficultés se trouvaient dans les catégories des lourdement ou moyennement endettés. Plus précisément, environ 45 % des diplômés ayant une dette importante et plus du quart des diplômés ayant une dette de taille moyenne ont déclaré des difficultés. Dans la catégorie d'endettement la plus faible, environ 14 % des diplômés ont affirmé avoir des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants au gouvernement.

Si l'on examine chaque niveau d'études séparément, les diplômés du collégial étaient les plus susceptibles de déclarer des difficultés à rembourser, et ce à chaque niveau d'endettement. Le tableau 3.7 montre la proportion de diplômés qui ont affirmé avoir des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants au gouvernement, selon le niveau d'études.

Tableau 3.7

Proportion de diplômés ayant déclaré des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants au gouvernement, selon la taille de la dette et le niveau d'études

	Petite (moins de 10 000 \$ pourcentage	Moyenne 10 000 \$ à 24 999 \$ pourcentage	Importante 25 000 \$ ou plus pourcentage
Collégial	17	34	59
Baccalauréat	12	22	43
Maîtrise	8 ^E	22	41
Doctorat	12	22	36

^E à utiliser avec prudence

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Interprétation des ratios du service de la dette

Les ratios du service de la dette sont des mesures monétaires approximatives du fardeau financier – ou de la capacité de payer – qui sont exprimés en pourcentage. Ils sont calculés comme le ratio entre le remboursement de la dette et le revenu gagné pendant une certaine période, et ils sont interprétés comme le pourcentage du revenu consacré au remboursement de dettes. Les ratios du service de la dette peuvent être élevés pour diverses raisons, qui comprennent un faible revenu non volontaire ou des paiements élevés volontaires.

Même si elles sont loin d'être concluantes, diverses études américaines sur les fardeaux d'endettement des étudiants ont souvent utilisé 8 % comme point de repère : on considère que les diplômés qui dépassent ce seuil ont des dettes qu'ils ont de la difficulté à gérer. Dans le contexte canadien, les diplômés dans cette situation pourraient avoir recours à la disposition relative à la révision des modalités : cette disposition leur donne la flexibilité nécessaire pour gérer le remboursement de leurs prêts en l'adaptant à leur situation. Ce moyen peut être utilisé comme une mesure de gestion de la dette pour diminuer le montant des paiements mensuels – et le fardeau d'endettement. À l'inverse, il peut être utilisé pour rembourser plus rapidement la dette au moyen de la négociation de paiements plus élevés.

Le montant moyen payé au titre du remboursement de la dette d'un étudiant au cours d'une année donnée est directement relié au revenu (voir l'encadré *Interprétation des ratios du service de la dette*). Les diplômés qui ne sont plus aux études sont tenus de commencer à rembourser les prêts qu'ils ont obtenus du gouvernement, normalement selon des conditions définies dès le début de l'entente. Le montant qui est payé en une année donnée tient compte du montant de la dette, du taux d'intérêt, des gains, et du délai de remboursement du prêt. Au lieu de déterminer le fardeau d'endettement, on a fait appel à des ratios du service de la dette¹¹. Même si cette mesure est quelque peu approximative, certaines études ont établi des repères pour les ratios du service de la dette afin d'évaluer l'importance du fardeau financier. Pour situer ces ratios dans leur contexte, on a utilisé dans un certain nombre d'études un point de repère de 8 % pour indiquer un fardeau d'endettement élevé; il convient toutefois de mentionner que Baum et Schwartz (2006) ont conclu qu'un ratio du service de la dette abordable devrait être fondé sur un revenu qui tient compte de la taille de la famille¹². À titre d'exemple, prenons trois situations : un célibataire qui gagne 25 000 \$ par an, une famille de cinq qui gagne 25 000 \$ par an, et une famille de trois qui gagne 150 000 \$ par an. Dans ces trois cas, le point de référence de 8 % indiquant un fardeau d'endettement élevé serait appliqué de façon très différente. Dans le deuxième cas, on pourrait faire valoir qu'aucun paiement ne devrait être fait, alors que dans le dernier cas 8 % ne représenterait sûrement pas un fardeau.

Aux fins du présent rapport, on n'a pas tenu compte de la taille de la famille, ce qu'il ne faudrait pas oublier lorsqu'on interprète les ratios du service de la dette. Enfin, les ratios du service de la dette ont été classés par ordre ascendant, à partir duquel on a déterminé le ratio de la dette au 25^e centile, la médiane et, enfin, le 75^e centile.

Le quart des bacheliers lourdement endettés auprès du gouvernement affichaient des ratios du service de la dette de 15 % ou plus

Les bacheliers lourdement endettés au moment de l'obtention de leur diplôme – 25 000 \$ ou plus – enregistraient le ratio du service de la dette le plus élevé au 75^e centile, avec 15 %. C'est-à-dire, après avoir théoriquement remboursé leur prêt étudiant au gouvernement, il leur restait 85 % de leur revenu brut pour toutes leurs autres dettes, les nécessités de la vie et d'autres dépenses connexes. Des proportions semblables ont été constatées pour les diplômés du collégial lourdement endettés auprès du gouvernement (ratio de 14 %), les diplômés de la maîtrise (13 %) et, enfin, les diplômés du doctorat (11 %). Il est peu étonnant que dans les catégories d'endettement plus faible, les ratios de la dette étaient sensiblement plus petits. Par exemple, dans la catégorie de l'endettement moyen – 10 000 \$ à 24 999 \$ – le ratio du service de la dette au 75^e centile était de 9 % au niveau du collégial, de 10 % au niveau du baccalauréat, de 7 % au niveau de la maîtrise et, enfin, de 7 % au niveau du doctorat. Il convient de mentionner, toutefois, que ces résultats ne sont pas étonnants : toucher un revenu brut similaire tout en se trouvant dans une catégorie d'endettement plus élevé ferait augmenter la répartition des ratios du service de la dette.

Résumé

La section 3 a montré qu'un certain nombre de diplômés ont non seulement contracté des dettes pendant leurs études mais aussi qu'ils ont accumulé des dettes de 25 000 \$ ou plus. En outre, les diplômés endettés à la fois auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales affichaient les fardeaux d'endettement moyen les plus élevés. Selon une analyse descriptive où l'on a comparé la promotion de 2000 avec la promotion de 2005, la composition de l'endettement a changé : les diplômés de la promotion de 2005 étaient plus susceptibles de devoir des sommes à des sources non gouvernementales et moins susceptibles de devoir des sommes à des sources gouvernementales au moment de l'obtention de leur diplôme. L'analyse a aussi révélé que certains diplômés qui avaient soit remboursé leur dette ou soit remboursaient encore leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme avaient des difficultés à acquitter ces dettes. Enfin, la proportion de diplômés qui ont signalé des difficultés à rembourser leurs prêts augmentait parallèlement au montant de la dette qu'ils avaient contractée auprès d'une source gouvernementale.

Section 4

Autres types de programmes d'études

Pour les futurs étudiants et même pour ceux qui sont déjà inscrits, les établissements d'enseignement postsecondaire ont divers programmes d'études qui offrent des occasions uniques d'acquérir des compétences variées. Les étudiants désireux d'arriver à un équilibre entre l'expérience de travail et la théorie peuvent s'inscrire à un programme coopératif (ou d'alternance travail-études) conçu spécialement à cette fin. De même, les étudiants qui aimeraient se familiariser avec le milieu scolaire d'un autre pays peuvent chercher des établissements qui offrent des programmes internationaux d'échanges d'étudiants. Même s'il existe d'autres programmes d'études au Canada (qui diffèrent selon le niveau d'études), la section qui suit traitera tout particulièrement de ces deux types de programmes : programmes coopératifs et études internationales, le rapport de ces programmes avec le revenu et, finalement, l'endettement des étudiants.

4.1 Programmes coopératifs

Une proportion plus élevée de diplômés du collégial que de bacheliers ont suivi un programme coopératif

Les diplômés du collégial étaient plus de deux fois plus susceptibles que les bacheliers d'avoir acquis une expérience de travail dans le cadre d'un programme coop. Près du quart des diplômés du collégial qui n'ont pas fait d'autres études – ou 18 300 étudiants – avaient travaillé et étudié selon un cadre structuré. Toutefois, en dépit des avantages qui pourraient peut-être en découler, les diplômés d'un programme coop au niveau collégial avaient des gains similaires en moyenne et affichaient des taux d'emploi semblables comparativement aux diplômés qui n'avaient pas participé à un programme de ce genre.

Par ailleurs, environ un bachelier sur huit avait suivi un programme coop. Les bacheliers diplômés de ces programmes touchaient des revenus plus élevés en moyenne, leurs taux d'emploi et d'emploi à temps plein étaient plus élevés, et leur taux de chômage était plus faible.

Programmes coopératifs

Les étudiants inscrits à un programme coop font le plus souvent partie d'une structure d'apprentissage établie qui intègre la théorie en salle de classe et l'expérience en milieu de travail. Les modalités de travail permettent aux étudiants d'appliquer et de perfectionner les connaissances et compétences acquises au cours d'un programme d'études connexe et d'accumuler une expérience de travail utile. En moyenne, ces programmes sont plus longs et, généralement, plus dispendieux : les étudiants sont souvent obligés de voyager pour se rendre à leur lieu de travail et de payer des frais supplémentaires pour leur hébergement. Les étudiants qui participent à un programme coop veulent acquérir une expérience de travail, établir un réseau de contacts, et gagner de l'argent pendant qu'ils étudient. Certes, ces programmes offrent des avantages aux étudiants, mais les employeurs et les établissements d'enseignement ont accès à une main-d'œuvre qualifiée peu coûteuse, ils peuvent évaluer de futurs employés, et créer des synergies entre eux et les étudiants.

Il y avait peu de différences et parfois aucune entre les diplômés de programmes coop et les autres diplômés pour ce qui était de l'endettement moyen à l'obtention du diplôme, de la proportion de diplômés endettés, peu importe auprès de quelle source, et du montant moyen de la dette restante deux ans après l'obtention du diplôme

Bon nombre d'étudiants décidaient de participer à un programme coopératif en raison de l'expérience de travail qu'ils pouvaient acquérir, du revenu qu'ils pourraient peut-être gagner, ainsi que de la possibilité d'établir des rapports avec des employeurs éventuels. Pour les bacheliers, la participation à un programme de ce genre semblait offrir plus d'avantages monétaires : la distribution des revenus en 2007 était supérieure au 25^e centile et à la médiane (50^e) pour les participants à un programme coop comparativement à ceux qui n'avaient pas suivi un programme de ce genre. La distribution des revenus plus élevés pourrait indiquer que les salaires de départ étaient plus élevés pour les diplômés d'un programme coop ou que le profil des gains de ces diplômés variait moins que ceux des diplômés n'ayant pas participé à de tels programmes. Même s'il serait intéressant d'examiner cette question pour tous les domaines d'études afin de déterminer si certains domaines étaient à l'origine de ces différences, une telle analyse serait compromise par la faible taille des échantillons.

Dans le cas des diplômés du collégial qui avaient participé à un programme de travail accompagné de théorie en classe, les gains monétaires n'étaient pas évidents. Ce résultat peut peut-être s'expliquer par la nature même de l'expérience collégiale. La catégorie collégiale englobe certains programmes qui offrent une formation davantage pratique que théorique (métiers), d'où la possibilité d'une légère variation dans la distribution des revenus entre les domaines d'études ayant ou non une composante alternance travail-études. Des résultats semblables ont été constatés pour les taux d'emploi (voir tableau A.12 en annexe).

Tableau 4.1**Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2005 des programmes coop et des autres programmes qui travaillaient à temps plein en 2007, selon le niveau d'études**

	Collégial		Baccalauréat	
	Programmes coop	Autres programmes	Programmes coop	Autres programmes
	dollars	dollars	dollars	dollars
25 ^e centile	28 500	27 000	41 000	35 000
Médiane	35 600	34 800	49 000	44 100
75 ^e centile	45 000	44 200	57 000	55 000

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les montants sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Même s'il y avait peu ou pas de variation sur trois des quatre indicateurs de l'endettement, la proportion de bacheliers de programmes coop qui avaient remboursé complètement leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme était de neuf points de pourcentage supérieure à celle des bacheliers sans expérience coop. Sans une analyse plus approfondie, l'établissement d'un lien entre la proportion plus élevée des diplômés d'un programme coop qui remboursent leur dette et leur revenu moyen relativement plus élevé serait fondé sur des hypothèses. Le tableau qui suit montre quatre indicateurs de l'endettement total des diplômés du collégial et du baccalauréat qui ont participé à un programme coop par rapport à ceux qui n'ont pas suivi un tel programme.

Tableau 4.2**Dettes d'études de toutes les sources des diplômés de 2005 des programmes coop et des autres programmes, selon le niveau d'études**

		Collégial		Baccalauréat	
		Programmes coop	Autres programmes	Programmes coop	Autres programmes
Pourcentage de diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources (gouvernementales ou non gouvernementales)	pourcentage	45	46	55	54
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme	dollars	14 400	13 200	21 200	23 000
Pourcentage de diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	22	24	36	27
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	13 100	11 400	20 700	20 400

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les montants sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

4.2 Programmes internationaux

Non seulement les étudiants éventuels peuvent-ils s'inscrire à des programmes qui leur offrent une combinaison de travail et d'études, mais ils peuvent aussi suivre des programmes qui regroupent des études nationales et des études internationales. Ces programmes exigent normalement que les étudiants fassent au moins un semestre ou plus dans un autre pays. Aux fins du présent rapport, on a indiqué qu'un diplômé avait fait une composante de ses études à l'extérieur du Canada si cette expérience avait duré au moins quatre semaines.

Environ 4 % des diplômés universitaires de 2005 avaient fait une partie de leurs études à l'extérieur du Canada

Près de 10 % des diplômés du doctorat avaient étudié à l'extérieur du Canada à un moment quelconque pendant leur programme, un pourcentage qui était plus élevé que les proportions constatées aux niveaux de la maîtrise (3 %) et du baccalauréat (4 %). Toutefois, ces diplômés du doctorat semblaient être légèrement défavorisés sur le marché du travail : ils avaient moins d'emplois à temps plein que les autres diplômés du doctorat qui n'avaient aucune expérience à l'étranger. Par contre, les diplômés de la maîtrise qui avaient fait une partie de leur programme à l'extérieur du Canada avaient un taux d'emploi à temps plein plus élevé que ceux pour qui ce n'était pas le cas. Les différences dans les taux d'emploi et les taux de chômage étaient peu marquées au niveau du baccalauréat. Le tableau 4.3 montre certaines caractéristiques des diplômés dans la population active qui avaient suivi une partie de leur programme à l'extérieur du Canada.

Tableau 4.3

Activité sur le marché du travail en 2007 des diplômés de 2005, selon que le programme comprenait ou non une composante suivie à l'extérieur du Canada et selon le niveau d'études

	Baccalauréat		Maîtrise		Doctorat	
	Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Occupant un emploi	92	91	97	93	89	91
Occupant un emploi à temps plein	86	84	92	86	80	84
Occupant un emploi à temps partiel	F	7	F	7	8	7
Inactifs	4 ^E	4	x	3 ^E	5	3
Taux de chômage	5 ^E	5	F	4	6	6

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les diplômés qui n'ont pas déclaré leurs heures de travail ont été exclus du dénominateur dans le calcul des taux d'emploi à temps plein et à temps partiel.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Les composantes à l'extérieur du Canada comprennent seulement celles d'une durée d'au moins quatre semaines.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Pour ce qui est des gains, il y avait très peu de différence entre les diplômés qui avaient fait une partie de leur programme d'études à l'étranger et ceux qui avaient fait toutes leurs études au Canada

Aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat, il y avait très peu de différence dans les gains entre les diplômés d'un programme qui comportait des études à l'étranger et les autres programmes. Comme l'indique le tableau 4.4, les diplômés avec et sans expérience d'études à l'étranger ne différaient pas beaucoup à chaque quartile des gains annuels de 2007.

Tableau 4.4

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon que le programme comprenait ou non une composante suivie à l'extérieur du Canada et selon le niveau d'études

	Baccalauréat		Maîtrise		Doctorat	
	Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada
	dollars	dollars	dollars	dollars	dollars	dollars
25 ^e centile	32 800	36 000	49 100	46 800	48 000	48 000
Médiane	44 000	45 000	60 000	60 000	62 000	65 000
75 ^e centile	56 000	55 000	73 000	78 000	75 000	79 600

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.
Les composantes à l'extérieur du Canada comprennent seulement celles d'une durée d'au moins quatre semaines.
Les montants sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Pour les diplômés qui avaient fait une partie de leurs études à l'extérieur du Canada, il était assez courant qu'ils aient contracté des dettes auprès d'une source quelconque. Les diplômés au niveau du baccalauréat qui avaient suivi des cours à l'étranger étaient un peu plus susceptibles d'être endettés à l'obtention de leur diplôme que ceux qui n'avaient pas connu cette expérience. C'était aussi le cas pour les diplômés du doctorat. Cependant, les diplômés de la maîtrise qui avaient participé à un programme de ce genre étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux que les autres diplômés de ce niveau à être endettés à l'obtention de leur diplôme; 62 % des diplômés de la maîtrise avec cette composante devaient des sommes à une source quelconque au moment de l'obtention de leur diplôme, comparativement à 46 % des autres diplômés de la maîtrise qui n'avaient pas étudié à l'étranger.

Tableau 4.5**Dettes d'études de toutes les sources des diplômés de 2005, selon que le programme comprenait ou non une composante suivie à l'extérieur du Canada et selon le niveau d'études**

		Baccalauréat		Maîtrise		Doctorat	
		Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada
Pourcentage de diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources (gouvernementales ou non gouvernementales)	pourcentage	57	54	62	46	46	43
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme	dollars	23 300	22 800	23 900	22 800	27 400	25 400
Pourcentage de diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	34	28	42 ^E	32	24	31
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	21 800	20 300	19 700	19 500	24 000	22 300

^E à utiliser avec prudence

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.
Les composantes à l'extérieur du Canada comprennent seulement celles d'une durée d'au moins quatre semaines.
Les montants sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Les diplômés qui avaient fait une partie de leurs études à l'étranger et qui avaient contracté des dettes d'étudiant étaient aussi plus susceptibles d'avoir remboursé leur dette deux ans plus tard aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise. Plus précisément, on relevait un écart de dix points de pourcentage au niveau de la maîtrise et une différence de six points de pourcentage au niveau du baccalauréat. Par ailleurs, les diplômés du doctorat qui étaient endettés au moment de l'obtention de leur diplôme et qui avaient fait une partie de leurs études à l'étranger étaient moins susceptibles d'avoir remboursé leur dette deux ans plus tard comparativement aux diplômés du doctorat sans expérience d'études à l'étranger.

Résumé

Dans la section 4, on a montré que même si les avantages supposés de l'inscription à un programme coop sont généralement positifs, les diplômés du collégial ayant participé à un tel programme n'étaient pas plus susceptibles de réussir sur le marché du travail deux ans après l'obtention de leur diplôme, comparativement aux diplômés qui n'avaient pas cette expérience. Toutefois, au niveau du baccalauréat, les diplômés ayant fait l'expérience de ce type de programme touchaient un revenu plus élevé, enregistraient des taux d'emploi et d'emploi à temps plein plus élevés, et étaient plus susceptibles de déclarer qu'ils étaient libérés de leurs dettes deux ans après l'obtention de leur diplôme. L'analyse descriptive des diplômés qui avaient fait une partie de leurs études à l'extérieur du Canada a révélé que très peu les distinguaient, sur le plan du revenu, des diplômés qui n'avaient pas une telle expérience. Toutefois, il a été montré que les diplômés de la maîtrise ayant une expérience à l'étranger étaient plus susceptibles d'être endettés à la fin de leurs études, mais aussi plus susceptibles de travailler à temps plein et d'avoir remboursé leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Conclusion

L'Enquête nationale auprès des diplômés représente plus de 300 000 personnes qui ont obtenu leur diplôme en 2005 : les parcours suivis dans le système d'éducation et sur le marché du travail ont été analysés pour la promotion de 2005, puis comparés à l'END précédente portant sur la promotion de 2000. Ainsi, nous avons pu effectuer une analyse générale des régimes d'emploi, des taux de chômage, des gains, du recours aux prêts étudiants, du niveau d'endettement et de la poursuite des études. Cette enquête a également fourni des renseignements sur les diplômés qui ont suivi un programme coopératif ou qui ont étudié à l'extérieur du Canada dans le cadre de leur programme d'études.

Les femmes de la promotion de 2005 constituent la majorité des diplômés du collégial, du baccalauréat et de la maîtrise et, comparativement à la promotion de 2000, leur proportion a légèrement augmenté à tous les niveaux sauf à celui de la maîtrise. Les hommes continuent à dominer dans les domaines traditionnellement considérés comme étant à prédominance masculine, comme les mathématiques, l'informatique et les sciences de l'information et l'architecture, le génie et les technologies connexes. À l'inverse, la proportion de femmes dans les domaines traditionnellement dominés par les femmes, comme les sciences infirmières et les sciences sociales et de comportements, a augmenté.

Bien que les conditions du marché du travail semblent avoir été plutôt favorables au moment où les diplômés de 2005 y ont fait leur entrée, une plus grande proportion de ces diplômés sont revenus en classe pour faire d'autres études, comparativement aux diplômés de 2000. Qui plus est, près d'un diplômé sur cinq qui a obtenu son baccalauréat en 2005 avait déjà complété des études universitaires, ce qui crée un certain nombre de mouvements « latéraux » dans le système d'éducation postsecondaire et prolonge de ce fait le temps consacré aux études plus poussées.

En matière de gains et d'emploi, les résultats sur le marché du travail pour les diplômés dans les différents domaines d'études s'amélioraient avec le niveau de scolarité. En outre, comparativement à la promotion de 2000, ceux qui ont obtenu leur diplôme en 2005 ont indiqué des gains supérieurs (en dollars constants). Ces gains supérieurs laissent entendre que les diplômés de 2005 qui travaillaient à temps plein en 2007 occupaient des emplois qui correspondaient davantage à leur formation, ou encore que les salaires offerts dans les emplois réservés aux personnes ayant une formation postsecondaire ont augmenté depuis 2002. Malgré des gains plus élevés parmi les diplômés de 2005, l'écart salarial entre les sexes demeure. De plus, la distribution des gains variait considérablement selon le domaine d'études.

Les étudiants utilisent divers moyens pour financer leurs études. Environ la moitié des diplômés de 2005 ont eu recours à des prêts étudiants de sources gouvernementales ou non gouvernementales. En 2000, la proportion de diplômés qui avaient contracté un prêt était sensiblement la même qu'en 2005, et ce, pour les deux types de prêts. Cependant, les diplômés de 2005 étaient plus susceptibles de

s'être endettés uniquement auprès de sources non gouvernementales, et donc moins susceptibles d'avoir financé leurs études uniquement à l'aide de prêts gouvernementaux. Qui plus est, les diplômés de 2005 qui avaient contracté des dettes auprès de sources non gouvernementales seulement affichaient des niveaux d'endettement moyens supérieurs à ceux des diplômés de 2000. L'inverse est aussi vrai pour les diplômés de 2005 qui ont contracté un prêt uniquement auprès d'une source gouvernementale : leurs niveaux d'endettement étaient inférieurs à ceux des diplômés de 2000. Plus important encore, le niveau d'endettement moyen des diplômés était plus élevé s'ils s'étaient endettés auprès des deux types de sources. Ces résultats suggèrent que l'intérêt à l'égard des sources de financement a changé, une situation qui mérite qu'on s'y attarde davantage. La proportion des diplômés de 2005 qui avaient remboursé leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme (un tiers des diplômés de la maîtrise et plus d'un quart des diplômés du baccalauréat) était plus élevée que chez les diplômés de 2000, toutes sources confondues. Le quart de tous les diplômés de 2005 ont dit éprouver des difficultés à rembourser leur prêt étudiant au gouvernement. Évidemment, les diplômés qui avaient accumulé une dette importante étaient systématiquement plus susceptibles d'indiquer de tels problèmes.

Au niveau du baccalauréat, la participation à un programme coop est associé à des résultats sur le marché du travail plus favorables. Les diplômés du baccalauréat ayant participé à un programme coop affichaient des gains plus élevés, des taux d'emploi et d'emploi à temps plein supérieurs ainsi qu'un taux de chômage plus faible que les diplômés qui n'ont pas pris part à ce type de programme. En outre, les diplômés du baccalauréat qui ont participé à un tel programme étaient plus susceptibles d'avoir acquitté leur dette (peu importe la source) deux ans après l'obtention de leur diplôme. Par contre, les diplômés du collégial qui ont pris part à un programme coop affichaient des gains et un taux d'emploi à temps plein semblables à ceux des diplômés de programmes ordinaires. Ainsi, les programmes coop, qui offrent une expérience de travail pratique combinée à la théorie en classe, semblent procurer un avantage sur le marché du travail aux diplômés du baccalauréat, mais pas aux diplômés du collégial deux ans après l'obtention du diplôme.

Deux ans après l'obtention du diplôme, les retombées d'un investissement dans des études postsecondaires varient selon le domaine d'études. Par exemple, au niveau du baccalauréat, la dette moyenne des diplômés en sciences humaines auprès du gouvernement s'élevait à un peu moins de 20 000 \$, leurs gains médians, à 36 000 \$, et leur taux d'emploi à temps plein, à 75 %. En revanche, chez les diplômés en architecture, en génie et en technologies connexes, la dette d'études moyenne auprès du gouvernement avoisinait les 15 000 \$, les gains moyens se chiffraient à 58 300 \$ et le taux d'emploi à temps plein était de 93 %. Ce type de données donne un aperçu des possibilités d'emploi et de revenu selon le type de diplôme postsecondaire obtenu, et de la capacité de ces diplômés à emprunter et à rembourser une dette par rapport à l'argent investi pour des études plus poussées.

Annexe

Tableau A.1

Profil des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2005 selon le niveau d'études

		Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Nombre de diplômés	nombre	103 900	162 300	35 300	3 500
Femmes	pourcentage	58	63	56	46
Hommes	pourcentage	42	37	44	54
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	26	26	32	35
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	23	24	29	33
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme	pourcentage	61	62	14	x
Durée moyenne du programme d'études à temps plein	mois	21	39	25	64
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme	pourcentage	32	40
Ont poursuivi des études après l'obtention du diplôme en 2005	pourcentage	31	42	30	8
Ont terminé des études après l'obtention du diplôme en 2005	pourcentage	10	16	7	4

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Nota : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.2

Profil des diplômés de 2005 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés	Femmes	Âge au moment de l'obtention du diplôme			Poursuite des études après l'obtention du diplôme en 2005	
			pourcentage	Âge moyen	Âge médian	Moins de 25 ans	pourcentage
				ans	ans	pourcentage	
Collégial							
Total	103 900	58	26	23	62	31	
Éducation	2 800	90	29	24	52	25	
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	7 700	59	24	22	76	36	
Sciences humaines	3 100	64	24	21	76	77	
Sciences sociales et de comportements et droit	10 700	83	27	23	59	28	
Communications, journalisme et programmes connexes	2 600	56	24	22	72	26	
Droit, services juridiques et études du droit	1 400	91	27	23	60	28 ^E	
Commerce, gestion et administration publique	26 500	68	27	23	58	34	
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 100	56	26	23	58	34	
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	5 200	26	26	23	60	31	
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	4 900	23	26	23	61	31	
Architecture, génie et technologies connexes	16 500	13	25	22	68	26	
Techniques/Technologie du génie	9 800	13	25	23	66	30	
Mécanique et réparation	3 300	F	24	21	72	19 ^E	
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2 200	42	25	22	69	23	
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 200	50	24	21	73	20	
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 100	33	25	23	64	26	
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	19 800	82	28	24	51	24	
Sciences infirmières	6 500	92	29	27	42	28	
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	11 900	80	27	24	53	19	
Services personnels, de protection et de transport	7 900	38	24	21	76	35	
Services personnels et culinaires	2 000	63	24	21	77	34	
Services de protection	5 500	31	24	22	76	37	
Baccalauréat							
Total	162 300	63	26	24	62	42	
Éducation	19 400	75	28	25	46	16	
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	6 900	66	26	23	66	42	
Sciences humaines	15 800	63	26	23	65	55	
Sciences sociales et de comportements et droit	35 000	73	26	23	67	53	
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	17 000	62	25	23	69	53	
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	8 100	85	25	23	72	63	
Droit, services juridiques et études du droit	3 400	63	28	25	34	43	
Commerce, gestion et administration publique	30 300	59	28	24	54	38	
Sciences physiques et de la vie et technologies	11 700	64	23	22	86	69	
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7 300	24	25	24	66	32	
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	1 700	43	24	23	79	55	
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	5 600	18	26	24	62	26	
Architecture, génie et technologies connexes	12 700	26	25	23	73	31	
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	900	55	25	24	65	65	
Génie	10 800	22	24	23	77	28	
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2 200	53	25	23	66	37	
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	900	55	26	24	63	36	
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 300	52	25	23	68	37	
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	18 500	79	27	24	56	36	
Médecine	1 400	72	27	26	27 ^E	39 ^E	
Sciences infirmières	6 900	94	29	25	46	24	
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	5 800	77	26	24	57	33	
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	4 400	59	24	23	81	57	
Services personnels, de protection et de transport	1 000	47	26	23	70	36	

Tableau A.2 (fin)**Profil des diplômés de 2005 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)**

	Nombre de diplômés	Femmes	Âge au moment de l'obtention du diplôme			Poursuite des études après l'obtention du diplôme en 2005
			Âge moyen	Âge médian	Moins de 25 ans	
			ans	ans	pourcentage	pourcentage
Maîtrise						
Total	35 300	56	32	29	14	30
Éducation	4 500	73	38	37	6 ^E	18
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	800	59	31	27	20	32
Sciences humaines	2 900	59	32	28	22	45
Sciences sociales et de comportements et droit	4 700	67	30	27	18	38
Commerce, gestion et administration publique	9 800	49	33	31	12	24
Sciences physiques et de la vie et technologies	2 300	59	28	26	17	46
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2 000	39	31	28	17	30
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	400	43	29	27	24 ^E	48
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	1 200	26	31	29	17 ^E	31
Bibliothéconomie	400	74	31	28	11 ^E	F
Architecture, génie et technologies connexes	4 100	30	30	28	10	27
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	700	64	28	28	13 ^E	23 ^E
Génie	3 200	22	30	28	10	28
Agriculture, ressources naturelles et conservation	900	52	30	27	12	27
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	300	47	30	27	12 ^E	26
Ressources naturelles renouvelables et conservation	600	54	30	27	11	27
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	3 100	76	31	28	17	27
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	2 000	75	30	27	18	20
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	300	57	28	26	28 ^E	40
Services personnels, de protection et de transport	100	30	35	35	16 ^E	34
Doctorat						
Total	3 500	46	35	33	x	8
Éducation	300	65	45	45	x	4 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	100	52	37	35	x	x
Sciences humaines	300	47	37	34	x	10
Sciences sociales et de comportements et droit	700	63	36	33	x	6
Commerce, gestion et administration publique	100	40	39	38	x	8 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	900	40	31	30	x	11
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	200	28	33	31	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	500	18	34	33	x	8
Génie	500	17	34	33	x	8
Agriculture, ressources naturelles et conservation	100	42	35	33	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	300	61	36	35	x	15
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	200	56	35	34	x	13
Services personnels, de protection et de transport	x	x	x	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Nota : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Il se peut que la somme des diplômés selon le grand groupe de domaines d'études ne corresponde pas au nombre total de diplômés étant donné que le domaine d'études n'a pu être codé pour certains diplômés.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.3**Activité sur le marché du travail en 2007 des diplômés de 2005 selon le sexe et le niveau d'études**

		Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Tous les diplômés					
Nombre de diplômés	nombre	71 800	94 800	24 800	3 200
Occupant un emploi	pourcentage	90	91	93	91
Occupant un emploi à temps plein	pourcentage	80	84	86	84
Occupant un emploi à temps partiel	pourcentage	10	7	7	7
Inactifs	pourcentage	4	4	3	3
Taux de chômage	pourcentage	6	5	4	6
Hommes					
Nombre de diplômés	nombre	29 700	36 300	10 400	1 700
Occupant un emploi	pourcentage	91	92	94	91
Occupant un emploi à temps plein	pourcentage	87	88	90	87
Occupant un emploi à temps partiel	pourcentage	5	4	4	4
Inactifs	pourcentage	3 ^E	3 ^E	2 ^E	2
Taux de chômage	pourcentage	6	5	4	7
Femmes					
Nombre de diplômées	nombre	42 100	58 600	14 400	1 500
Occupant un emploi	pourcentage	90	90	92	91
Occupant un emploi à temps plein	pourcentage	75	81	84	80
Occupant un emploi à temps partiel	pourcentage	14	8	8	10
Inactifs	pourcentage	4	5	4 ^E	5
Taux de chômage	pourcentage	6	6	4	5

^E à utiliser avec prudence

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les diplômés qui n'ont pas déclaré leurs heures de travail ont été exclus du dénominateur dans le calcul des taux d'emploi à temps plein et à temps partiel.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.4**Activité sur le marché du travail en 2007 des diplômés de 2005 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)**

	Nombre de diplômés nombre	Taux d'emploi			Taux de chômage pourcentage	Inactifs pourcentage
		Temps plein	Temps partiel	Total		
		pourcentage	pourcentage	pourcentage		
Collégial						
Total	71 800	80	10	90	6	4
Éducation	2 100	61	26	87	8 ^E	6 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	5 000	77	14	91	5 ^E	4 ^E
Sciences humaines	700	69	16 ^E	85	F	11 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	7 700	81	9	90	5 ^E	5 ^E
Communications, journalisme et programmes connexes	1 900	79	10 ^E	89	F	F
Droit, services juridiques et études du droit	1 000	86	F	91	F	F
Commerce, gestion et administration publique	17 600	81	7 ^E	89	8 ^E	4 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	700	84	5 ^E	89	7 ^E	5 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	3 600	83	6 ^E	89	7 ^E	5 ^E
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	3 300	84	4 ^E	88	7 ^E	5 ^E
Architecture, génie et technologies connexes	12 100	86	F	89	8 ^E	3 ^E
Techniques/Technologie du génie	6 800	86	F	89	7 ^E	F
Mécanique et réparation	2 700	89	x	89	9 ^E	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 700	87	3 ^E	91	5 ^E	4 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	900	87	5 ^E	92	3 ^E	4 ^E
Ressources naturelles renouvelables et conservation	800	87	x	89	7 ^E	4 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	15 100	73	21	94	4 ^E	2 ^E
Sciences infirmières	4 700	72	24	96	F	F
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	9 600	73	20	93	5 ^E	2 ^E
Services personnels, de protection et de transport	5 100	88	6 ^E	94	4 ^E	3 ^E
Services personnels et culinaires	1 300	86	6 ^E	92	7 ^E	2 ^E
Services de protection	3 500	89	F	95	F	F
Baccalauréat						
Total	94 800	84	7	91	5	4
Éducation	16 400	77	12	89	8	3 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	4 000	71	17	88	6 ^E	7 ^E
Sciences humaines	7 100	75	12 ^E	87	4 ^E	9 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	16 600	83	5 ^E	89	7 ^E	5 ^E
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	8 000	81	5 ^E	86	9 ^E	F
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	3 000	91	F	94	F	F
Droit, services juridiques et études du droit	1 900	87	x	90	x	x
Commerce, gestion et administration publique	18 700	91	3 ^E	93	4 ^E	3 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	3 600	83	5 ^E	88	7 ^E	5 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	4 900	89	2 ^E	92	6 ^E	3 ^E
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	800	85	F	89	x	x
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	4 200	90	F	92	6 ^E	F
Architecture, génie et technologies connexes	8 800	93	F	94	3 ^E	F
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	300 ^E	56 ^E	x	68 ^E	x	x
Génie	7 800	95	x	96	3 ^E	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 400	91	3 ^E	94	3 ^E	3 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	600	91	F	95	3 ^E	F
Ressources naturelles renouvelables et conservation	800	92	F	94	F	F
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	11 900	85	8	93	3 ^E	4 ^E
Médecine	800 ^E	91	x	92	x	F
Sciences infirmières	5 200	86	9 ^E	95	F	F
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	3 900	87	7 ^E	95	F	F
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	1 900	72	F	85	F	x
Services personnels, de protection et de transport	600	89	2 ^E	91	F	3 ^E

Tableau A.4 (fin)

Activité sur le marché du travail en 2007 des diplômés de 2005 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés nombre	Taux d'emploi			Taux de chômage pourcentage	Inactifs pourcentage
		Temps plein	Temps partiel	Total		
		pourcentage	pourcentage	pourcentage		
Maîtrise						
Total	24 800	86	7	93	4	3
Éducation	3 600	87	8 ^E	95	5 ^E	F
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	500	56	30	86	8 ^E	7 ^E
Sciences humaines	1 600	70	16 ^E	86	6 ^E	F
Sciences sociales et de comportements et droit	2 900	78	10	88	6 ^E	F
Commerce, gestion et administration publique	7 400	92	F	95	3 ^E	2 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 200	88	4 ^E	92	5 ^E	3 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 400	87	5 ^E	92	4 ^E	F
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	200	90	x	97	x	x
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	900	89	F	91	5 ^E	F
Bibliothéconomie	400	81	9 ^E	91	F	F
Architecture, génie et technologies connexes	3 000	91	F	94	4 ^E	2 ^E
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	600	90	x	92	x	x
Génie	2 300	92	F	94	4 ^E	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	600	85	8 ^E	93	4 ^E	3 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	200	90	4 ^E	94	x	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	400	83	10 ^E	93	4 ^E	4 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	2 200	87	8	95	3 ^E	2 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	1 600	87	8 ^E	95	3 ^E	F
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	200	84	F	92	x	x
Services personnels, de protection et de transport	100	89	x	93	x	x
Doctorat						
Total	3 200	84	7	91	6	3
Éducation	300	76	14	91	5 ^E	5 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	100	67	16 ^E	83	14 ^E	x
Sciences humaines	300	67	11	80	15	6
Sciences sociales et de comportements et droit	700	80	12	93	5	2
Commerce, gestion et administration publique	100	95	x	97	x	x
Sciences physiques et de la vie et technologies	800	90	2	93	4	3
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	200	88	6 ^E	94	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	400	88	2 ^E	90	8	2 ^E
Génie	400	88	2 ^E	90	8	2 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	100	87	x	91	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	300	87	4 ^E	91	4 ^E	5 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	200	87	4 ^E	91	x	6 ^E
Services personnels, de protection et de transport	x	x	x	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les diplômés qui n'ont pas déclaré leurs heures de travail ont été exclus du dénominateur dans le calcul des taux d'emploi à temps plein et à temps partiel.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Il se peut que la somme des diplômés selon le grand groupe de domaines d'études ne corresponde pas au nombre total de diplômés étant donné que le domaine d'études n'a pu être codé pour certains diplômés.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.5**Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon le sexe et le niveau d'études**

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	dollars	dollars	dollars	dollars
Tous les diplômés				
25 ^e centile	27 500	35 900	46 800	48 000
Médiane	35 000	45 000	60 000	65 000
75 ^e centile	44 300	55 000	77 900	78 000
Hommes				
25 ^e centile	30 000	38 500	50 000	47 000
Médiane	38 400	48 000	65 000	65 000
75 ^e centile	50 000	60 000	85 000	80 000
Femmes				
25 ^e centile	26 000	34 000	45 000	49 400
Médiane	32 200	43 000	58 000	63 000
75 ^e centile	41 100	52 000	72 000	77 400

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Tous les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.6**Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)**

	25 ^e centile	Médiane	75 ^e centile
	dollars	dollars	dollars
Collégial			
Total	27 500	35 000	44 300
Éducation	25 200	31 700	39 200
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	23 400	30 000	37 200
Sciences humaines	25 000 ^E	32 700	53 000 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	24 000	29 300	37 400
Communications, journalisme et programmes connexes	25 500	34 200	43 000
Droit, services juridiques et études du droit	27 600	32 400	37 500
Commerce, gestion et administration publique	27 000	33 300	43 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	30 000	35 900	45 600
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	29 100	36 000	45 000
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	28 600	36 400	45 600
Architecture, génie et technologies connexes	32 000	39 600	50 000
Techniques/Technologie du génie	34 000	41 600	50 000
Mécanique et réparation	31 200	38 400	52 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	26 400	37 000	48 000
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	23 400	31 200	43 700
Ressources naturelles renouvelables et conservation	32 200	41 600	55 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	30 000	37 000	47 800
Sciences infirmières	33 800	40 000	46 500
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	28 100	35 100	49 100
Services personnels, de protection et de transport	26 000	34 000	45 000
Services personnels et culinaires	21 900	27 300	35 400
Services de protection	28 800	35 000	45 800
Baccalauréat			
Total	35 900	45 000	55 000
Éducation	38 000	45 000	50 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	25 000	33 000	41 600
Sciences humaines	27 000	36 000	48 000
Sciences sociales et de comportements et droit	31 200	40 000	50 000
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	30 000	40 000	50 000
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	32 000	36 000	40 000
Droit, services juridiques et études du droit	48 000	65 000	93 500
Commerce, gestion et administration publique	36 700	44 300	55 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	30 400	39 500	50 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	40 000	50 000	59 700
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	36 200	46 400	52 500
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	40 000	50 000	60 000
Architecture, génie et technologies connexes	44 700	53 000	65 000
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	32 800	34 300	45 400
Génie	45 000	54 000	65 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	35 900	44 200	54 000
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	34 700	39 500	49 900
Ressources naturelles renouvelables et conservation	39 000	48 000	61 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	45 200	53 400	65 000
Médecine	48 000	52 000	55 000
Sciences infirmières	48 400	54 600	62 400
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	46 200	60 000	84 000
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	30 000	40 000	45 000
Services personnels, de protection et de transport	33 300	44 300	59 800

Tableau A.6 (fin)**Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)**

	25 ^e centile	Médiane	75 ^e centile
	dollars	dollars	dollars
Maîtrise			
Total	46 800	60 000	77 900
Éducation	52 000	68 000	78 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	26 000	37 500	46 800
Sciences humaines	33 600	45 500	58 000
Sciences sociales et de comportements et droit	40 000	50 000	65 000
Commerce, gestion et administration publique	55 000	69 000	93 600
Sciences physiques et de la vie et technologies	37 400	49 300	62 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	44 000	55 000	65 000
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	48 000	57 000	64 500
Bibliothéconomie	45 000	58 000	70 000
Bibliothéconomie	41 000	49 100	56 000
Architecture, génie et technologies connexes	50 000	60 000	74 000
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	40 000	49 000	59 000
Génie	53 000	62 000	78 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	40 000	50 000	62 400
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	37 500	51 900	64 500
Ressources naturelles renouvelables et conservation	40 000	50 000	60 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	50 000	62 400	76 000
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	50 000	60 300	73 000
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	39 500	47 000	60 000
Services personnels, de protection et de transport	61 000	90 000	106 800
Doctorat			
Total	48 000	65 000	78 000
Éducation	68 000	78 000	98 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	x	69 000	x
Sciences humaines	50 000	60 000	68 000
Sciences sociales et de comportements et droit	55 000	67 000	78 000
Commerce, gestion et administration publique	77 000	90 000	108 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	40 000	49 400	67 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	55 000	65 000	78 000
Architecture, génie et technologies connexes	57 000	70 000	85 000
Génie	57 700	70 000	85 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	45 000	60 000	70 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	53 000	70 000	82 000
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	45 200	67 000	87 100
Services personnels, de protection et de transport	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Tous les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.7**Dettes d'études de toutes les sources des diplômés de 2005, selon le niveau d'études**

		Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Nombre de diplômés	nombre	71 800	94 800	24 800	3 200
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales					
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales	pourcentage	45	54	46	44
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme	dollars	13 600	22 800	22 800	25 600
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	24	28	32	30
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	11 800	20 400	19 500	22 500
Diplômés ayant contracté des dettes d'études dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants					
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	pourcentage	34	43	34	34
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme	dollars	12 700	19 600	19 000	22 900
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	19	28	32	30
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	10 900	16 900	15 800	19 700
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales					
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales	pourcentage	20	26	23	20
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme	dollars	9 000	14 600	18 400	17 300
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	38	38	37	36
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	9 100	16 200	17 500	17 200
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants					
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	pourcentage	25	27	24	24
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme	dollars	12 300	18 200	17 900	21 600
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes aux programmes publics de prêts aux étudiants deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	20	31	34	33
Montant moyen de la dette restante aux programmes publics des diplômés toujours endettés	dollars	10 500	16 200	14 500	18 400
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales					
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales	pourcentage	11	11	12	10
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme	dollars	9 300	14 100	20 100	16 800
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	41	45	41	42
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	9 200	15 700	18 200	15 300
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales					
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales	pourcentage	9	15	10	10
Montant moyen de la dette contractée auprès des deux sources au moment de l'obtention du diplôme	dollars	22 600	37 000	37 800	43 700
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	9 ^E	12	16	12
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	21 300	31 600	35 100	40 600

^E à utiliser avec prudence

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les moyennes et les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.8**Profil des diplômés de 2005 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études**

		Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Total des diplômés endettés à l'obtention du diplôme
Collégial				
Nombre de diplômés	nombre	17 800	4 700	22 500
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	dollars	14 000	8 500	12 800
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	pourcentage	14	F	12
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme	dollars	10 900	0	8 600
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	pourcentage	9	...	7
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	22	100	33
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	pourcentage	33	13 ^E	29
Occupant un emploi en 2007	pourcentage	90	90	90
Sans revenu en 2006	pourcentage	F	F	1 ^E
Montant moyen remboursé en 2006	dollars	1 600
Revenu moyen en 2006	dollars	30 000	32 100	30 500
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	ratio	5
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	ratio	2
Ratio du service de la dette – Médiane	ratio	4
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	ratio	8
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	26	26	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	24	24	24
Marié ou en union libre	pourcentage	38	43	39
Ayant des enfants à charge	pourcentage	31	25	30
Études postsecondaires antérieures	pourcentage	52	57	53
Baccalauréat				
Nombre de diplômés	nombre	27 500	11 500	39 100
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	dollars	22 200	13 100	19 500
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	pourcentage	38	16	32
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme	dollars	16 900	0	11 900
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	pourcentage	22	...	16
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	24	100	39
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	pourcentage	32	11	26
Occupant un emploi en 2007	pourcentage	91	91	91
Sans revenu en 2006	pourcentage	F	F	F
Montant moyen remboursé en 2006	dollars	2 900
Revenu moyen en 2006	dollars	37 300	45 700	39 700
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	ratio	8
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	ratio	3
Ratio du service de la dette – Médiane	ratio	6
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	ratio	11
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	26	26	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	24	24	24
Marié ou en union libre	pourcentage	41	41	41
Ayant des enfants à charge	pourcentage	19	18	19
Études postsecondaires antérieures	pourcentage	59	61	60

Tableau A.8 (fin)

Profil des diplômés de 2005 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études

		Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Total des diplômés endettés à l'obtention du diplôme
Maîtrise				
Nombre de diplômés	nombre	5 500	2 700	8 200
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	dollars	21 100	14 200	18 800
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	pourcentage	32	17	27
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme	dollars	15 800	0	10 600
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	pourcentage	20	...	14
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	25	100	44
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	pourcentage	27	16	23
Occupant un emploi en 2007	pourcentage	90	96	92
Sans revenu en 2006	pourcentage	F	x	F
Montant moyen remboursé en 2006	dollars	2 800
Revenu moyen en 2006	dollars	43 200	54 700	46 900
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	ratio	6
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	ratio	2
Ratio du service de la dette – Médiane	ratio	5
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	ratio	9
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	29	29	29
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	27	28	27
Marié ou en union libre	pourcentage	56	56	56
Ayant des enfants à charge	pourcentage	28	30	28
Études postsecondaires antérieures	pourcentage	98	98	98
Doctorat				
Nombre de diplômés	nombre	700	300	1 100
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	dollars	25 300	17 300	22 900
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	pourcentage	40	24	35
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme	dollars	19 700	0	13 700
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	pourcentage	27	...	19
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	22	100	40
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	pourcentage	28	17	25
Occupant un emploi en 2007	pourcentage	90	93	91
Sans revenu en 2006	pourcentage	1 ^E	x	1 ^E
Montant moyen remboursé en 2006	dollars	3 400
Revenu moyen en 2006	dollars	53 900	57 500	55 000
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	ratio	6
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	ratio	3
Ratio du service de la dette – Médiane	ratio	5
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	ratio	8
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	34	34	34
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	32	33	32
Marié ou en union libre	pourcentage	70	76	72
Ayant des enfants à charge	pourcentage	44	54	47
Études postsecondaires antérieures	pourcentage	100	100	100

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les moyennes et les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.9**Profil des diplômés de 2005 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études et le montant de la dette**

		Petite	Moyenne	Importante
		Moins de 10 000 \$	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ et plus
Collégial				
Nombre de diplômés	nombre	10 400	9 300	2 700
Pourcentage de diplômés endettés	pourcentage	46	42	12
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	dollars	5 500	14 900	33 900
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	30	15	F
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	pourcentage	17	34	59
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	dollars	6 000	15 000	34 000
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	dollars	4 300	14 400	32 200
Montant de la dette restante deux années après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés	dollars	4 300	11 600	27 800
Occupant un emploi en 2007	pourcentage	89	92	88
Sans revenu en 2006	pourcentage	F	F	x
Montant moyen remboursé en 2006	dollars	1 100	1 800	2 800
Revenu moyen en 2006	dollars	29 700	30 100	35 000
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	ratio	4	6	9
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	ratio	2	3	F
Ratio du service de la dette – Médiane	ratio	3	6	6 ^E
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	ratio	6	9	14
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	25	27	29
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	23	25	27
Marié ou en union libre	pourcentage	39	38	43
Ayant des enfants à charge	pourcentage	23	34	40
Études postsecondaires antérieures	pourcentage	48	54	72
Baccalauréat				
Nombre de diplômés	nombre	11 100	15 600	12 400
Pourcentage de diplômés endettés	pourcentage	28	40	32
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	dollars	5 300	16 100	36 600
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	53	24	15
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	pourcentage	12	22	43
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	dollars	5 600	16 300	37 000
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	dollars	5 000	15 300	34 500
Montant de la dette restante deux années après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés	dollars	3 800	12 000	28 800
Occupant un emploi en 2007	pourcentage	91	90	92
Sans revenu en 2006	pourcentage	F	F	x
Montant moyen remboursé en 2006	dollars	1 100	2 500	4 300
Revenu moyen en 2006	dollars	40 000	38 200	41 500
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	ratio	3	7	11
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	ratio	2	4	5
Ratio du service de la dette – Médiane	ratio	3	6	10
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	ratio	5	10	15
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	26	26	27
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	24	24	25
Marié ou en union libre	pourcentage	42	43	38
Ayant des enfants à charge	pourcentage	18	19	21
Études postsecondaires antérieures	pourcentage	62	62	55

Tableau A.9 (fin)

Profil des diplômés de 2005 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études et le montant de la dette

		Petite	Moyenne	Importante
		Moins de 10 000 \$	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ et plus
Maîtrise				
Nombre de diplômés	nombre	2 300	3 700	2 200
Pourcentage de diplômés endettés	pourcentage	28	45	27
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	dollars	5 600	15 800	37 500
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	49	31	20
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	pourcentage	8 ^E	22	41
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	dollars	6 000	16 100	38 300
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	dollars	5 100	15 100	34 300
Montant de la dette restante deux années après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés	dollars	4 000	11 400	29 900
Occupant un emploi en 2007	pourcentage	94	91	92
Sans revenu en 2006	pourcentage	x	F	F
Montant moyen remboursé en 2006	dollars	1 200	2 400	4 500
Revenu moyen en 2006	dollars	47 700	46 400	46 600
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	ratio	3	5	10
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	ratio	2	3	4 ^E
Ratio du service de la dette – Médiane	ratio	3	5	9
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	ratio	4	7	13
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	29	29	30
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	27	27	28
Marié ou en union libre	pourcentage	58	56	54
Ayant des enfants à charge	pourcentage	29	28	28
Études postsecondaires antérieures	pourcentage	97	99	96
Doctorat				
Nombre de diplômés	nombre	200	500	400
Pourcentage de diplômés endettés	pourcentage	21	43	35
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	dollars	6 000	16 200	41 200
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	49	29	21
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	pourcentage	12	22	36
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	dollars	6 200	16 500	42 200
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	dollars	5 800	15 300	37 300
Montant de la dette restante deux années après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés	dollars	4 200	12 500	33 400
Occupant un emploi en 2007	pourcentage	92	91	91
Sans revenu en 2006	pourcentage	x	x	x
Montant moyen remboursé en 2006	dollars	1 200	2 600	5 300
Revenu moyen en 2006	dollars	52 400	55 300	56 200
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	ratio	2	5	9
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	ratio	1	3	4
Ratio du service de la dette – Médiane	ratio	2	4	7
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	ratio	3	7	11
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	ans	33	34	35
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	ans	32	32	33
Marié ou en union libre	pourcentage	74	72	70
Ayant des enfants à charge	pourcentage	49	50	42
Études postsecondaires antérieures	pourcentage	100	100	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les moyennes et les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.**Source** : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.10

Profil de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants des diplômés de 2005, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Profil de la dette des diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme						Montant moyen de la dette des diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme
	Nombre de diplômés	Diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme	Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	
Collégial							
Total	71 800	34	12 800	21	29	12	10 900
Éducation	2 100	28	11 400	25	24	10 ^E	9 800 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	5 000	39	13 800	16 ^E	41	12 ^E	11 400
Sciences humaines	700	36 ^E	20 600	F	F	47 ^E	18 600 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	7 700	35	13 500	14 ^E	39	11 ^E	11 600
Communications, journalisme et programmes connexes	1 900	41	16 600	F	51	F	14 700
Droit, services juridiques et études du droit	1 000	37 ^E	15 500	F	58 ^E	x	14 500
Commerce, gestion et administration publique	17 600	31	11 900	23 ^E	30	11 ^E	10 600
Sciences physiques et de la vie et technologies	700	48	11 300	31	19	10 ^E	10 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	3 600	36	12 800	23	19	15 ^E	11 300
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	3 300	36	12 200	24	18	14 ^E	10 600
Architecture, génie et technologies connexes	12 100	34	11 300	28	25	9 ^E	9 300
Techniques/Technologie du génie	6 800	37	12 200	32	26 ^E	13 ^E	11 200
Mécanique et réparation	2 700	39	10 400	29 ^E	24 ^E	x	7 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 700	37	12 000	23	24	12 ^E	9 800
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	900	34	10 000	22 ^E	17 ^E	F	7 900
Ressources naturelles renouvelables et conservation	800	41	13 900	23 ^E	30	18 ^E	11 600
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	15 100	37	14 500	21	26	15 ^E	12 300
Sciences infirmières	4 700	49	16 800	17 ^E	26 ^E	18 ^E	13 200
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	9 600	30	12 500	24 ^E	23 ^E	13 ^E	11 100 ^E
Services personnels, de protection et de transport	5 100	29	11 600	13 ^E	24 ^E	8 ^E	8 600
Services personnels et culinaires	1 300	34	12 200	8 ^E	23 ^E	F	9 100
Services de protection	3 500	28	10 700	15 ^E	25 ^E	F	7 900
Baccalauréat							
Total	94 800	43	19 500	30	26	32	16 900
Éducation	16 400	45	20 800	27	27	35	18 700
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	4 000	44	19 000	22	43	32	15 700
Sciences humaines	7 100	44	19 800	22 ^E	47	37	18 200
Sciences sociales et de comportements et droit	16 600	43	19 700	22 ^E	29	33	17 800
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	8 000	42	18 400	20 ^E	35 ^E	28 ^E	16 800
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	3 000	47	21 500	F	20 ^E	39 ^E	18 100
Droit, services juridiques et études du droit	1 900	60	23 800	F	F	48 ^E	23 200 ^E
Commerce, gestion et administration publique	18 700	36	15 800	29	23	21	14 400
Sciences physiques et de la vie et technologies	3 600	42	17 400	29	23 ^E	25	14 800
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	4 900	41	19 600	42	24	34	17 300
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	800	32 ^E	21 900 ^E	61 ^E	38 ^E	41 ^E	26 000 ^E
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	4 200	42	19 300	39	22 ^E	33	16 500
Architecture, génie et technologies connexes	8 800	44	18 100	39	17 ^E	28	15 100
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	300 ^E	54 ^E	20 700 ^E	x	x	x	F
Génie	7 800	43	18 200	39	17 ^E	27	14 800
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 400	46	16 300	33	17	28	13 000
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	600	48	15 700	29	14 ^E	26 ^E	12 200
Ressources naturelles renouvelables et conservation	800	45	16 800	36	19 ^E	29	13 600
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	11 900	52	23 600	38	16	39	17 900
Médecine	800 ^E	77	26 800	62	F	38 ^E	23 800
Sciences infirmières	5 200	45	21 100	33	18 ^E	38	19 300
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	3 900	58	25 500	38	12 ^E	43	15 500
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	1 900	45	17 800	31 ^E	F	F	15 600
Services personnels, de protection et de transport	600	32	17 300	20 ^E	29 ^E	30 ^E	14 600

Tableau A.10 (fin)

Profil de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants des diplômés de 2005, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés	Profil de la dette des diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme					Montant moyen de la dette des diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme
		Diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme	Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	Sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette	Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	
		pourcentage	dollars	pourcentage	pourcentage	pourcentage	
Maîtrise							
Total	24 800	34	18 800	33	23	27	15 800
Éducation	3 600	22	19 200	35	30 ^E	31 ^E	15 100
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	500	51	19 300	21 ^E	46	30	17 800
Sciences humaines	1 600	38	20 500	29 ^E	32 ^E	30 ^E	19 600
Sciences sociales et de comportements et droit	2 900	45	19 200	22 ^E	21 ^E	28	15 500
Commerce, gestion et administration publique	7 400	25	17 400	33	19 ^E	25 ^E	14 500
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 200	36	16 000	35	19 ^E	24	13 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 400	43	20 100	32	27	30	16 300
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	200	25 ^E	18 400	x	x	x	12 600 ^E
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	900	46	20 200	37	25 ^E	28	16 300
Bibliothéconomie	400	42	20 400	23 ^E	34 ^E	32 ^E	17 400
Architecture, génie et technologies connexes	3 000	41	19 600	44	25	26	18 000
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	600	60	24 400	22 ^E	23 ^E	30 ^E	20 900
Génie	2 300	37	17 700	52	26	24 ^E	16 300
Agriculture, ressources naturelles et conservation	600	46	18 600	33	25	26	15 800
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	200	42	18 600	39 ^E	17 ^E	27 ^E	13 900
Ressources naturelles renouvelables et conservation	400	48	18 700	31	28	25	16 500
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	2 200	45	19 200	35	15 ^E	25	14 600
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	1 600	50	19 400	29	12 ^E	24	14 700
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	200	51	12 900	40 ^E	x	x	12 600 ^E
Services personnels, de protection et de transport	100	23	19 200	47 ^E	x	x	14 700
Doctorat							
Total	3 200	34	22 900	30	25	35	19 700
Éducation	300	21	23 000	36	32	34	16 900
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	100	41	24 500	30 ^E	x	45	23 500
Sciences humaines	300	44	24 500	22	38	38	20 600
Sciences sociales et de comportements et droit	700	48	25 300	30	23	41	21 900
Commerce, gestion et administration publique	100	29	17 900	28 ^E	32 ^E	x	15 200
Sciences physiques et de la vie et technologies	800	32	19 200	35	20	29	17 200
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	200	26	24 000	23 ^E	x	36	19 800 ^E
Architecture, génie et technologies connexes	400	23	19 800	38	18	28	16 500
Génie	400	22	20 200	40	19	28	16 900
Agriculture, ressources naturelles et conservation	100	32	21 900	x	41	32	17 300
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	300	29	23 400	32	21	41	19 000
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	200	27	19 500	33	x	33	15 400
Services personnels, de protection et de transport	x	x	x	x	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Il se peut que la somme des diplômés selon le grand groupe de domaines d'études ne corresponde pas au nombre total de diplômés étant donné que le domaine d'études n'a pu être codé pour certains diplômés.

Les moyennes et les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.11

Montant moyen de la dette restante aux programmes publics de prêts aux étudiants, situation vis-à-vis de l'emploi et ratio entre la dette restante et les gains, pour les diplômés de 2005 deux ans après l'obtention du diplôme, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Occupant un emploi	Montant moyen de la dette d'études de source gouvernementale deux ans après l'obtention du diplôme, pour les diplômés toujours endettés qui occupaient un emploi en 2007	Gains annuels bruts des diplômés toujours endettés qui occupaient un emploi en 2007	Ratio entre la dette restante et les gains	Sans emploi	Montant moyen de la dette d'études de source gouvernementale deux ans après l'obtention du diplôme, pour les diplômés toujours endettés qui n'occupaient pas d'emploi en 2007
	pourcentage	dollars	dollars	ratio	pourcentage	dollars
Collégial						
Total	90	10 800	35 200	31	10	11 600
Éducation	85	7 800	28 100	28	15 ^E	F
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	89	11 400	28 600	40	11 ^E	12 400
Sciences humaines	88	19 900 ^E	34 100 ^E	F	F	9 500 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	91	11 900	29 100	41	9 ^E	9 900 ^E
Communications, journalisme et programmes connexes	90	14 700	33 200	44 ^E	F	15 000 ^E
Droit, services juridiques et études du droit	89	16 100	30 800	52 ^E	x	x
Commerce, gestion et administration publique	89	10 400	34 200	30	11 ^E	12 200 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	86	9 000	35 300	26	14 ^E	15 400
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	88	11 400	35 700	32	12 ^E	11 400
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	87	10 600	36 800	29	13 ^E	11 400
Architecture, génie et technologies connexes	91	9 200	44 100	21	9 ^E	10 700 ^E
Techniques/Technologie du génie	93	10 800	45 500	24	F	15 500 ^E
Mécanique et réparation	85	7 200	43 900	16	F	6 700
Agriculture, ressources naturelles et conservation	92	9 700	35 900	27	8 ^E	13 500
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	95	7 800	29 800	26	x	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	89	11 400	41 500	28	11 ^E	13 200
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	93	12 200	36 900	33	F	12 100
Sciences infirmières	96	12 800	38 500	33	F	15 700 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	92	11 100 ^E	36 200	31 ^E	F	11 000 ^E
Services personnels, de protection et de transport	91	8 700	32 100	27	F	7 500
Services personnels et culinaires	90	9 000	26 300	34 ^E	F	10 000
Services de protection	91	8 100	34 700	23	F	5 700 ^E
Baccalauréat						
Total	91	16 900	44 800	38	9	17 300
Éducation	89	19 100	40 700	47	11	14 800
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	90	15 300	29 500	52	10 ^E	18 900
Sciences humaines	84	17 400	33 000	53	16 ^E	21 800
Sciences sociales et de comportements et droit	90	18 200	42 300	43	10 ^E	14 300 ^E
Sciences sociales et domaines interdisciplinaires connexes	87	17 500	37 700	46	F	12 700 ^E
Psychologie et domaines interdisciplinaires connexes	97	18 300 ^E	36 700	50 ^E	F	22 300
Droit, services juridiques et études du droit	97	23 500 ^E	69 100	34 ^E	x	x
Commerce, gestion et administration publique	92	14 100	44 200	32	F	18 900 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	87	14 500	37 800	38	F	16 700
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	87	16 000	46 000	35	13 ^E	27 200 ^E
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	98	26 100 ^E	42 100	62 ^E	x	x
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	87	14 900	46 300	32	13 ^E	27 300 ^E
Architecture, génie et technologies connexes	96	15 400	58 300	26	F	16 300 ^E
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	72 ^E	F	32 600 ^E	F	x	x
Génie	97	15 100	59 400	25	F	13 400
Agriculture, ressources naturelles et conservation	97	12 400	44 200	28	F	30 900 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	96	12 300	41 500	30	x	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	97	12 400	46 200	27	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	94	18 000	60 800	30	6 ^E	14 500
Médecine	80	25 800	61 500 ^E	42 ^E	x	x
Sciences infirmières	99	19 200	53 800	36	x	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	96	15 400	73 800	21	F	12 100
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	81	15 800	40 300	39 ^E	F	13 400 ^E
Services personnels, de protection et de transport	91	14 500	42 000	35	F	15 000

Tableau A.11 (fin)

Montant moyen de la dette restante aux programmes publics de prêts aux étudiants, situation vis-à-vis de l'emploi et ratio entre la dette restante et les gains, pour les diplômés de 2005 deux ans après l'obtention du diplôme, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Occupant un emploi	Montant moyen de la dette d'études de source gouvernementale deux ans après l'obtention du diplôme, pour les diplômés toujours endettés qui occupaient un emploi en 2007	Gains annuels bruts des diplômés toujours endettés qui occupaient un emploi en 2007	Ratio entre la dette restante et les gains	Sans emploi	Montant moyen de la dette d'études de source gouvernementale deux ans après l'obtention du diplôme, pour les diplômés toujours endettés qui n'occupaient pas d'emploi en 2007
	pourcentage	dollars	dollars	ratio	pourcentage	dollars
Maîtrise						
Total	90	15 300	50 000	31	10^E	18 400^E
Éducation	93	15 100	45 100	33 ^E	F	F
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	85	18 400	32 200	57	15 ^E	15 100
Sciences humaines	87	18 500	40 200	46 ^E	13 ^E	26 700 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	78	16 800	45 300	37	F	12 100 ^E
Commerce, gestion et administration publique	94	12 100	54 200	22	F	F
Sciences physiques et de la vie et technologies	90	13 200	50 900	26	10 ^E	12 500
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	93	15 400	49 000	31	F	28 900
Mathématiques, statistiques et domaines interdisciplinaires connexes	100	12 600 ^E	45 300	28 ^E	0	...
Informatique, sciences de l'information, services de soutien et domaines interdisciplinaires connexes	93	14 700	50 400	29	x	x
Bibliothéconomie	92	18 000	47 000	38	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	89	18 500	50 800	37	F	13 100 ^E
Architecture, services connexes et études interdisciplinaires connexes	87	21 700	46 500	47	x	x
Génie	92	16 400	53 600	31	x	x
Agriculture, ressources naturelles et conservation	96	15 800	47 800	33	x	x
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	100	13 900	48 600	29	0	...
Ressources naturelles renouvelables et conservation	95	16 500	47 500	35	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	95	14 700	62 300	24	F	12 100
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	96	14 700	64 300	23 ^E	x	x
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	79	13 600 ^E	46 600	29 ^E	x	x
Services personnels, de protection et de transport	86	14 200	57 600	25	x	x
Doctorat						
Total	90	19 500	61 800	32	10	19 900
Éducation	78	14 800	66 800	22	22 ^E	18 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	81	24 800	60 800	41	x	x
Sciences humaines	82	19 100	51 900	37	18 ^E	24 400
Sciences sociales et de comportements et droit	91	21 400	63 600	34	9	26 000
Commerce, gestion et administration publique	100	15 900	79 600	20	0	...
Sciences physiques et de la vie et technologies	93	17 400	56 200	31	7 ^E	14 700
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	95	21 900 ^E	66 700	33 ^E	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	95	16 900	68 400	25	x	x
Génie	95	17 400	70 800	25	x	x
Agriculture, ressources naturelles et conservation	95	17 800	54 700	33	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	88	20 600	73 500	28	x	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	81	17 300	80 200	22	x	x

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Le grand groupe de domaines d'études « Services personnel, de protection et de transport » n'apparaît pas au niveau du doctorat dans ce tableau, car aucun diplômé de ce grand groupe n'avait une dette d'études de source gouvernementale deux ans après l'obtention du diplôme.

Les moyennes sont arrondies à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.12**Activité sur le marché du travail en 2007 des diplômés de 2005 des programmes coop et des autres programmes selon le niveau d'études**

		Programmes coop	Autres programmes
Collégial			
Nombre de diplômés	nombre	18 300	53 300
Occupant un emploi	pourcentage	90	90
Occupant un emploi à temps plein	pourcentage	81	80
Occupant un emploi à temps partiel	pourcentage	9	11
Inactifs	pourcentage	4 ^E	4
Taux de chômage	pourcentage	6 ^E	6
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	nombre	12 200	82 500
Occupant un emploi	pourcentage	93	90
Occupant un emploi à temps plein	pourcentage	90	83
Occupant un emploi à temps partiel	pourcentage	3 ^E	7
Inactifs	pourcentage	4 ^E	4
Taux de chômage	pourcentage	3 ^E	6

^E à utiliser avec prudence

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les diplômés qui n'ont pas déclaré leurs heures de travail ont été exclus du dénominateur dans le calcul des taux d'emploi à temps plein et à temps partiel.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.13**Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2005 des programmes coop et des autres programmes qui travaillaient à temps plein en 2007, selon le niveau d'études**

		Programmes coop	Autres programmes
		dollars	dollars
Collégial			
25 ^e centile		28 500	27 000
Médiane		35 600	34 800
75 ^e centile		45 000	44 200
Baccalauréat			
25 ^e centile		41 000	35 000
Médiane		49 000	44 100
75 ^e centile		57 000	55 000

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Tous les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.14**Dettes d'études de toutes les sources des diplômés de 2005 des programmes coop et des autres programmes, selon le niveau d'études**

		Programmes collégiaux coop	Autres programmes collégiaux	Programmes de bacca- lauréat coop	Autres programmes de bacca- lauréat
Nombre de diplômés	nombre	18 300	53 300	12 200	82 500
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales	pourcentage	45	46	55	54
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme	dollars	14 400	13 200	21 200	23 000
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	22	24	36	27
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	13 100	11 400	20 700	20 400

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les moyennes et les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.15**Activité sur le marché du travail en 2007 des diplômés de 2005, selon que le programme comprenait ou non une composante suivie à l'extérieur du Canada et selon le niveau d'études**

		Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	nombre	4 000	90 900
Occupant un emploi	pourcentage	92	91
Occupant un emploi à temps plein	pourcentage	86	84
Occupant un emploi à temps partiel	pourcentage	F	7
Inactifs	pourcentage	4 ^E	4
Taux de chômage	pourcentage	5 ^E	5
Maîtrise			
Nombre de diplômés	nombre	800	24 000
Occupant un emploi	pourcentage	97	93
Occupant un emploi à temps plein	pourcentage	92	86
Occupant un emploi à temps partiel	pourcentage	F	7
Inactifs	pourcentage	x	3 ^E
Taux de chômage	pourcentage	F	4
Doctorat			
Nombre de diplômés	nombre	300	2 900
Occupant un emploi	pourcentage	89	91
Occupant un emploi à temps plein	pourcentage	80	84
Occupant un emploi à temps partiel	pourcentage	8	7
Inactifs	pourcentage	5	3
Taux de chômage	pourcentage	6	6

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les diplômés qui n'ont pas déclaré leurs heures de travail ont été exclus du dénominateur dans le calcul des taux d'emploi à temps plein et à temps partiel.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Les composantes à l'extérieur du Canada comprennent seulement celles d'une durée d'au moins quatre semaines.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.16

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2005 travaillant à temps plein en 2007, selon que le programme comprenait ou non une composante suivie à l'extérieur du Canada et selon le niveau d'études

	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	dollars	dollars	dollars
Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada			
25 ^e centile	32 800	49 100	48 000
Médiane	44 000	60 000	62 000
75 ^e centile	56 000	73 000	75 000
Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada			
25 ^e centile	36 000	46 800	48 000
Médiane	45 000	60 000	65 000
75 ^e centile	55 000	78 000	79 600

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les composantes à l'extérieur du Canada comprennent seulement celles d'une durée d'au moins quatre semaines.

Tous les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Tableau A.17

Dettes d'études de toutes les sources des diplômés de 2005, selon que le programme comprenait ou non une composante suivie à l'extérieur du Canada et selon le niveau d'études

		Composante du programme suivie à l'extérieur du Canada	Aucune composante du programme suivie à l'extérieur du Canada
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	nombre	4 000	90 900
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales	pourcentage	57	54
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme	dollars	23 300	22 800
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	34	28
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	21 800	20 300
Maîtrise			
Nombre de diplômés	nombre	800	24 000
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales	pourcentage	62	46
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme	dollars	23 900	22 800
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	42 ^E	32
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	19 700	19 500
Doctorat			
Nombre de diplômés	nombre	300	2 900
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales	pourcentage	46	43
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme	dollars	27 400	25 400
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	pourcentage	24	31
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés	dollars	24 000	22 300

^E à utiliser avec prudence

Nota : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2005 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les composantes à l'extérieur du Canada comprennent seulement celles d'une durée d'au moins quatre semaines.

Les moyennes et les nombres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005).

Bibliographie

- Allen, Mary et Vaillancourt, Chantal. 2004. Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants. Statistique Canada, N° au catalogue : 81-595-MIF - n° 016.
- Baum, Sandy et Schwartz, Saul. 2006. *How Much Debt is Too Much? Defining Benchmarks for Manageable Student Debt*. The College Board, New York.
- Organisation de coopération et de développement économiques, Regard sur l'éducation 2008. Indicateurs de l'OCDE , Tableau A1.3a.

Notes en fin de texte

1. OCDE. Regards sur l'éducation 2008. Indicateurs de l'OCDE. Tableau A1.3a.
2. Ce chiffre représente uniquement le nombre total de diplômés des établissements qui ont répondu à l'END, d'où une sous-représentation de la promotion de 2005. Comme on n'a pu obtenir de quelques établissements les données requises pour construire la base de sondage, celle-ci ne couvrait pas les diplômés de ces établissements. Par conséquent, on estime qu'environ 10 000 diplômés du collégial en Ontario et 5 000 diplômés du collégial en Alberta ne sont pas inclus dans la population de l'END. Des diplômés de programmes de formation professionnelle et technique ont aussi été interrogés dans le cadre de l'enquête, mais les résultats ne sont pas indiqués dans le présent document.
3. Dans ce document, toutes les références à la cohorte précédente (diplômés de la promotion de 2000) et les comparaisons établies avec celles-ci sont tirées de l'étude intitulée « Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants » (avril 2004).
4. Au Québec, la proportion de diplômés du baccalauréat sans études postsecondaires antérieures est demeurée stable. Cela n'est pas étonnant, car le système d'éducation du Québec exige des étudiants qu'ils terminent un programme collégial de deux ans comme condition préalable pour entrer à l'université.
5. Au niveau du doctorat, il est difficile de faire des comparaisons étant donné que bon nombre des chiffres sur l'emploi de 2002 ont dû être supprimés pour des raisons de confidentialité.
6. Le terme « avantage salarial » s'entend de la hausse d'un salaire moyen (médian) d'un certain niveau au niveau suivant; en d'autres mots, les diplômés de la maîtrise gagnent en moyenne 33 % de plus que les bacheliers.
7. Pour la majorité du texte, il faut bien se rappeler que l'endettement moyen s'applique aux diplômés qui étaient endettés, tel que déclaré dans l'END.
8. Représente la différence dans la dette moyenne due uniquement à des sources non gouvernementales, en dollars constants de 2007.
9. La présentation de la répartition entre les domaines d'études au niveau du baccalauréat et non aux niveaux du collégial, de la maîtrise ou du doctorat a été arbitrairement choisie.
10. Les diplômés libérés de dettes désignent les diplômés qui n'avaient plus à rembourser au gouvernement leur prêt étudiant deux ans après l'obtention de leur diplôme.
11. À noter que le calcul du fardeau d'endettement dans le présent rapport ne traduit peut-être pas fidèlement la gestion de la dette. Dans certains cas, les versements minimums au titre de dettes existantes représentent une proportion élevée du revenu. Dans d'autres cas, des particuliers peuvent payer un montant supérieur au montant mensuel exigé ou déposer des sommes forfaitaires pour réduire plus rapidement leur dette.
12. Voir Baum et Schwartz (2006) pour une analyse détaillée du concept de ratio du service de la dette, de la capacité de gérer l'endettement, et des raisons dans l'histoire qui ont motivé l'utilisation d'un point de référence.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-M N° 002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-M N° 003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-M N° 004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-M N° 005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-M N° 006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-M N° 007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-M N° 008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-M N° 009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-M N° 010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-M N° 011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-M N° 012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-M N° 013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-M N° 014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-M N° 015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-M N° 016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants
81-595-M N° 017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-M N° 018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-M N° 019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-M N° 020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-M N° 021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-M N° 022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-M N° 023	Contribution économique de la culture au Canada

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-M N° 024 Contribution économique du secteur culturel en Ontario
- 81-595-M N° 025 Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
- 81-595-M N° 026 Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-M N° 027 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
- 81-595-M N° 028 Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
- 81-595-M N° 029 Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
- 81-595-M N° 030 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
- 81-595-M N° 031 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final
- 81-595-M N° 032 Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
- 81-595-M N° 033 Le secteur des services d'enseignement au Canada
- 81-595-M N° 034 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-M N° 035 Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
- 81-595-M N° 036 Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
- 81-595-M N° 037 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-M N° 038 Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
- 81-595-M N° 039 Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
- 81-595-M N° 040 Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
- 81-595-M N° 041 Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
- 81-595-M N° 042 Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
- 81-595-M N° 043 Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
- 81-595-M N° 044 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
- 81-595-M N° 045 Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3^{ème} cycle de l'EJET
- 81-595-M N° 046 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-M N° 047 Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
- 81-595-M N° 048 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final
- 81-595-M N° 049 Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique
- 81-595-M N° 050 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1998-1999 à 2004-2005
- 81-595-M N° 051 L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain
- 81-595-M N° 052 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 053 Vers une géographie de la culture : l'écart entre l'urbain et le rural en matière de professions culturelles
- 81-595-M N° 054 Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-M N° 055 Décrocheurs du secondaire retournant à l'école
- 81-595-M N° 056 Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes
- 81-595-M N° 057 Résultats de scolarisation à l'âge de 19 ans selon le sexe et le revenu parental : un premier regard sur les différences provinciales
- 81-595-M N° 058 Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios
- 81-595-M N° 059 Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4^e cycle
- 81-595-M N° 060 La participation sportive au Canada, 2005
- 81-595-M N° 061 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005-2006 : rapport final
- 81-595-M N° 062 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 063 Apprentis inscrits : la cohorte de 1993, une décennie plus tard, comparaisons avec la cohorte de 1992
- 81-595-M N° 064 L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90
- 81-595-M N° 065 Les diplômés du doctorat au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004-2005
- 81-595-M N° 066 Comprendre la consommation de produits et services de la culture au Canada
- 81-595-M N° 067 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1999-2000 à 2005-2006
- 81-595-M N° 068 Éducation des travailleurs de la santé : Résultats provinciaux

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-M N° 069 Les études doctorales au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005-2006
- 81-595-M N° 070 Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires
- 81-595-M N° 071 Définition et classification par Statistique Canada des fournisseurs de services d'enseignement postsecondaire et d'éducation des adultes au Canada
- 81-595-M N° 072 Transition et progression : persévérance dans les études postsecondaires dans la région de l'Atlantique, données du SIEP
- 81-595-M N° 073 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport final
- 81-595-M N° 074 L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005